MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 75 (1975), p. 1-66

Pascal Vernus

Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711219	*Gateway to Africa. Cultural Exchanges Across the Cataracts*	Valentina Gasperini (éd.), Gihane Zaki (éd.), Giuseppe Cecere (éd.)
9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

INSCRIPTIONS DE LA TROISIÈME PÉRIODE INTERMÉDIAIRE (I)

Pascal VERNUS

LES INSCRIPTIONS DE LA COUR PÉRISTYLE NORD DU VI[e] PYLÔNE DANS LE TEMPLE DE KARNAK

Il s'agit d'une série d'inscriptions qui étaient gravées sur le mur sud de la cour péristyle nord, mur séparant cette cour du vestibule du sanctuaire[1]. La cour est l'œuvre de Thoutmosis III qui l'avait laissée en partie anépigraphe[2]; Séthy I en décora le mur est, et trois souverains de la Troisième Période Intermédiaire utilisèrent la surface restante, c'est-à-dire le mur dans lequel était percée la porte faisant communiquer la cour avec le vestibule. De leurs inscriptions les égyptologues du XIX[e] siècle[3], Champollion, de Rougé, Rosellini[4], grapillèrent quelques lambeaux au cours de leur quête acharnée. Sethe en fit une copie rapide en 1905, dont il publia quelques extraits[5] et que le *Wörterbuch* utilisa. Seul Max Müller tenta une édition d'ensemble, malheureusement pas toujours exacte et entachée par l'attribution erronée de presque toutes les inscriptions à Chéchanq I[6]; il a fourvoyé par là-même ceux qui l'ont utilisée, comme nous le verrons. Enfin Barguet a donné quelques photos et une reconstitution partielle[7]. Quels qu'aient été les mérites de ces publications, une réédition s'imposait d'autant

(1) PM II, seconde édition, p. 92 (262) et (264).

(2) Barguet, *Le temple d'Amon-Rê à Karnak* (*RAPH* 21), p. 120 sq.

(3) La partie ouest de ce mur avait déjà reçu un décor, probablement sous Thoutmosis III, cf. *infra*, p. 8.

(4) Bibliographie dans PM II, p. 92.

(5) *ZÄS* 47, 1910, 147-53, à propos de la forme mnꜣtq.

(6) *Egyptological Researches* II, 143-53.

(7) *Ibid.*, p. 122-3 et pl. XIV c, XVIII et XIX.

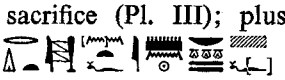
BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

plus que les inscriptions déjà en piteux état se dégradent davantage chaque année [1].

L'examen des *Annales* de Thoutmosis III, gravées sur l'autre face du mur indique qu'il était originellement constitué de huit assises et qu'il culminait, approximativement, à 7,49 m. [2] Actuellement l'extrémité est, qui est la mieux conservée, ne comporte plus que six assises; une grande partie du mur a disparu; quelques blocs gisent dans la cour le long de la paroi est. Voici une description de l'état des inscriptions qui permettra de mieux comprendre la reconstitution que je propose. On se reportera à la planche I.

A : bloc très détérioré et inséré dans le ciment (Pl. IV); on distingue le dos du roi et une colonne d'inscription. Barguet a bien vu que les blocs **D** et **G** se trouvaient au-dessus de lui originellement [3].

B : reste d'une inscription d'Osorkon II gravée sur la deuxième et la troisième assises = Max Müller, *Egyptological Researches* 2, p. 151, fig. 57 et 58 (ici même Pl. II). Un roi, le même d'après le style que celui des inscriptions **A** et **C**, a effacé en grande partie le texte d'Osorkon II en y superposant son image dont il ne subsiste plus que le bas et, derrière les pieds, la fin d'une colonne ainsi que les vestiges d'un monceau d'offrandes.

C : bas de la représentation d'un roi sur la troisième assise; derrière ses pieds trace d'une colonne [4]; devant trois bœufs apprêtés pour le sacrifice (Pl. III); plus en avant un monceau d'offrandes surmonté de l'inscription  « Présenter

[1] Quand j'entrepris l'étude de ces inscriptions je bénéficiai immédiatement, grâce à l'intervention de M. Sauneron, de l'appui du Centre Franco-égyptien de Karnak. J'adresse tous mes remerciements au personnel de ce centre et à M. J. Lauffray son directeur. M. C. Traunecker m'a facilité l'obtention de latex. M. A. Bellod a mis son talent de photographe à ma disposition.

[2] Cette dimension est approximative car les blocs ont beaucoup souffert; leurs arêtes sont très irrégulières et leur mesurage, en conséquence, imprécis. Dans ma reconstitution du mur j'ai utilisé un relevé des fragments des *Annales de* Thoutmosis III, gravées au revers et conservées au Louvre; ce relevé m'a été communiqué par M. J.L. De Cenival. Cette dimension se calcule de la manière suivante : le texte des *Annales*, qui commence à l'extrémité supérieure de la deuxième assise, s'étend sur six assises, compte tenu de la frise. Les fragments conservés au Louvre (C 51) donnent pour hauteur totale des assises cinq à huit 4,77 m.; la hauteur totale des trois premières assises atteint environ 2,72 m.; on obtient donc 7,49 m. avec une marge d'erreur d'au moins 0,10 m.

[3] *O.c.*, pl. XVIII.

[4] Max Müller, *o.c.*, p. 144, fig. 49 Ac.

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

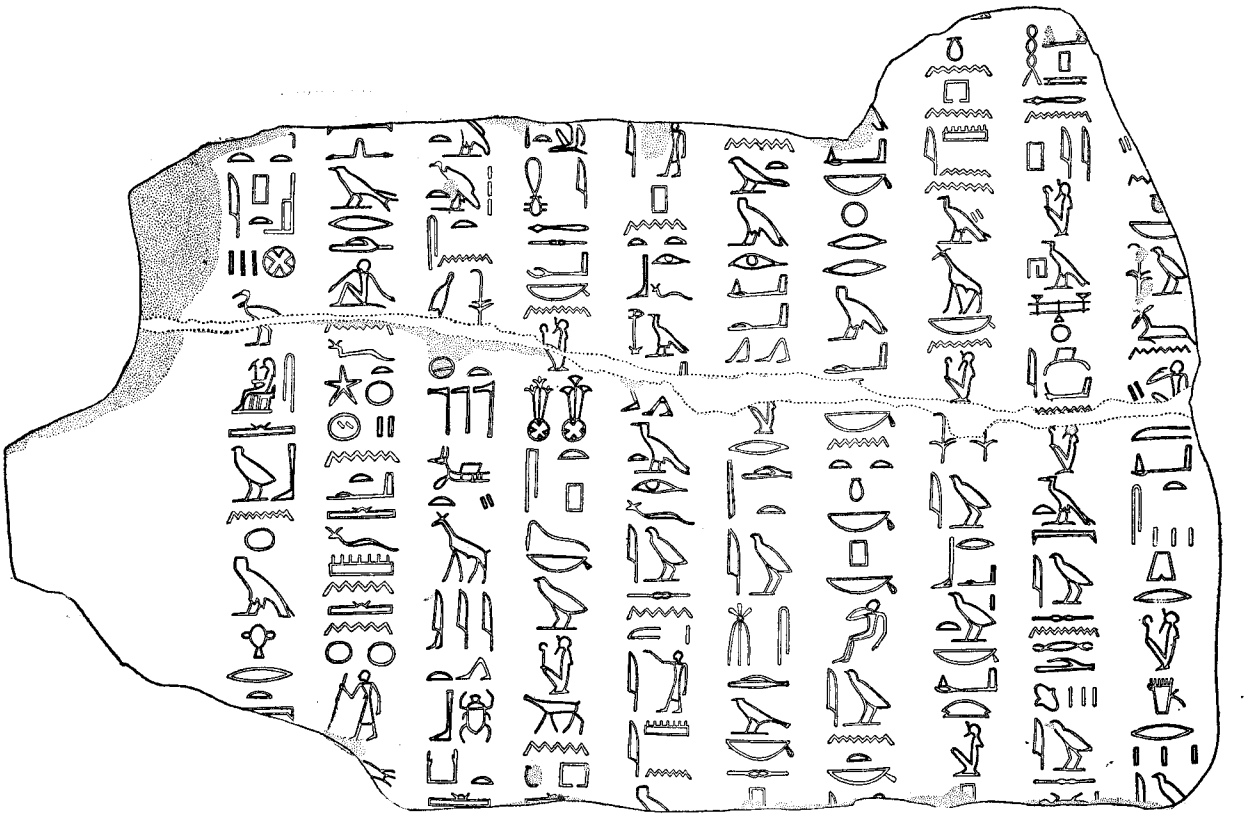


Fig. 1. — C : sixième assise.



Fig. 2. — C : cinquième assise.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

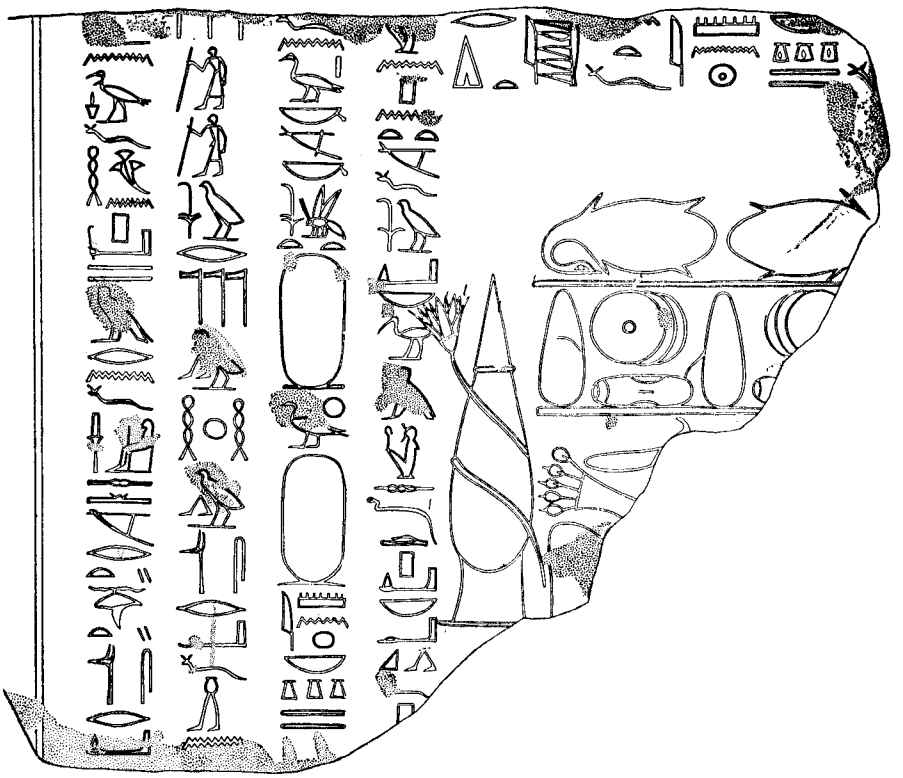


Fig. 3. — C : quatrième assise.

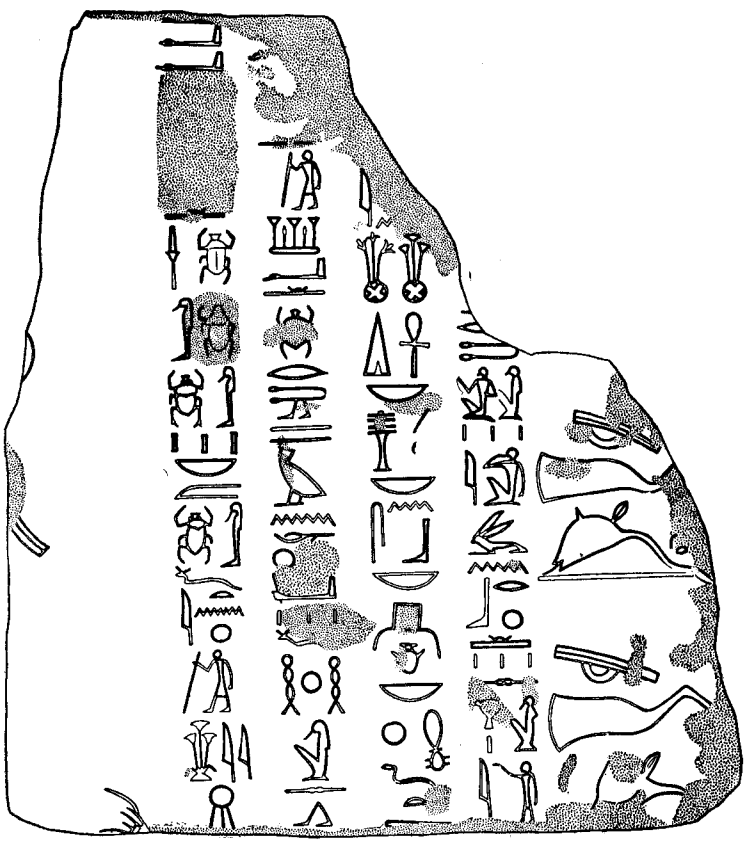


Fig. 4. — C : troisième assise.

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

une grande offrande à Amon-Rê maître du Trône des deux terres pour qu'il donne...». La scène était encadrée par une longue inscription (Max Müller, *o.c.*, p. 145, fig. 50; p.146, fig. 51; pl. 43) qui se présente ainsi : les quatre premières colonnes se répartissent sur la troisième, la quatrième, la cinquième et la sixième assises; ensuite le texte ne se poursuit plus que sur la cinquième et la sixième assises et surmontait la scène. Comme l'avait reconnu Sethe le style permet d'attribuer l'ensemble à l'Epoque Ethiopienne[1]. Un témoignage de Rosellini apporte une heureuse précision; il a pu lire, en effet, les cartouches à présent complètement arasés dans un passage où on reconnaîtra une description de notre inscription : « un grosso pezzo di pietra... qui è scolpita un'ara di offerte, e intorno vi è scritto che quella oblazione *fatto aveva al padre Amonrê il figlio diletto, il re Sole Atmu buono, dominatore, figlio del Sole, Tahrak.* I caratteri dei cartelli più non si leggono adesso che per leggere tracce di tinta turchina, con la quale era stato scritto il nome di questo re sopra un sottile e duro strato di stucco, di che è ripieno l'uno e l'altro cartello »[2]. Comme le pense J. Leclant[3], les cartouches de Taharqa, martelés par Psammétique II[4], ont été restaurés à l'Epoque Ptolémaïque; peut-être est-ce Philippe Arrhidée qui commanda cette restauration, quand il fit édifier le mur de refend près de la porte par laquelle on passait de la cour péristyle nord au vestibule du sanctuaire[5]. Les inscriptions des quatre assises sont reproduites fig. 1 à 4.

D : bloc = Max Müller, *o.c.*, p. 144, fig. 49 Aa; longueur : 1,69 m.; hauteur : 0,74 m.; épaisseur : 0,69 m. (ici même fig. 5). A droite le vautour tenant le signe *ʿnḫ;* sous son aile gauche début d'une colonne; sous l'aile droite l'extrémité d'une couronne atef appartenant à une représentation antérieure arasée sur laquelle on distingue le haut de la calotte et le double ureus d'un pharaon éthiopien; devant vestige d'inscriptions dont deux cartouches, maintenant illisibles, mais copiés autrefois par Champollion et au nom de Psammétique II[6]; sur un des côtés du bloc le graffito d'un visiteur est daté de 1867. Le bloc se superposait à **G** et à **A**.

[1] Sethe, *ZÄS* 47, 1910, 147. Brugsch avait déjà attribué la décoration du mur à la XXV^e^ dynastie; dans son *Dictionnaire hiéroglyphique et démotique* II, p. 379, il cite *b'iw ḳ3w n m3m3* (II, l. 10) « unter den Geschenken eines Aethiöpen Königen an den Amons Tempel zu Karnak ». De même Lepsius : « Auf der Rück (Nord) seite der Mauer mit der Annaleninschrift ..., ist wieder ein König (Sabakon ?) von Psammetich II, verdrängt ... » (L*D Text* 3, p. 26).

[2] *Monumenti storici* IV, p. 183.

[3] *Recherches sur les monuments thébains* (*Bib. Et.* 36), p. 18.

[4] Yoyotte, *RdE* 8, 1951, 215-39.

[5] Barguet, *o.c.*, p. 133.

[6] Champollion, *Notices descriptives* II, p. 144. Sauneron et Yoyotte, *BIFAO* 50, 1952, 195 et n. 6, avaient noté le caractère exceptionnel d'une usurpation par Psammétique II d'un monument qu'ils attribuaient, à la suite de Champollion et de Max Müller à Chéchanq I. Comme il s'agit en fait de Taharqa cette usurpation n'a plus rien qui surprenne.

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

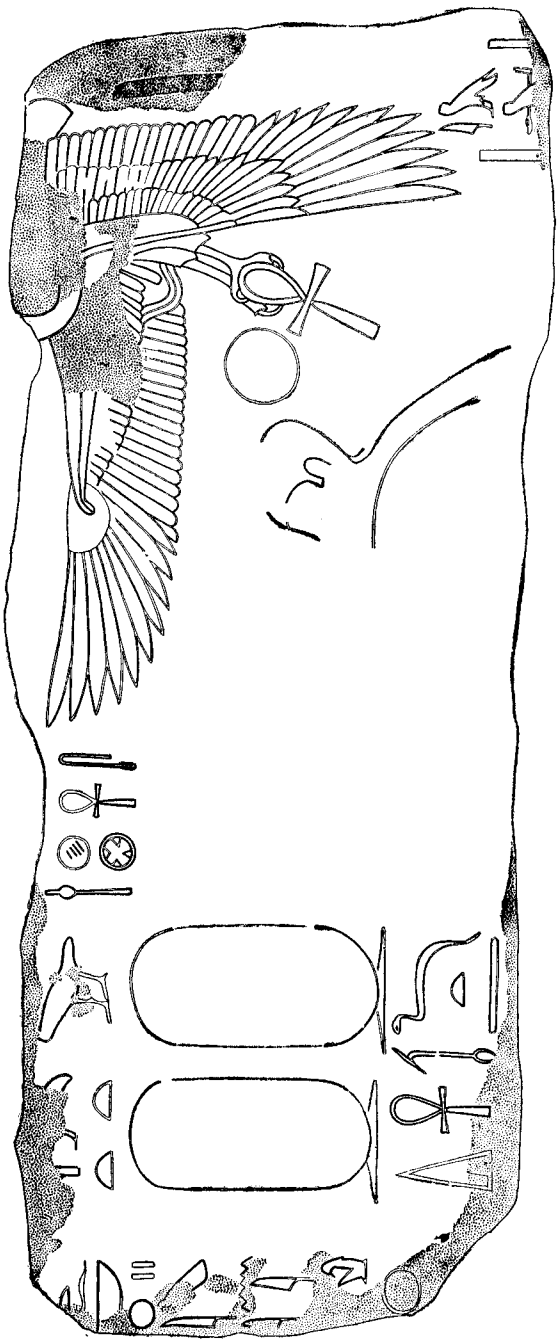


Fig. 5. — **D** : inscription de Taharqa.

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Ea et **Eb** : deux blocs actuellement posés l'un sur l'autre; Ea : longueur : 0,85 m.; hauteur : 0,25 m.; épaisseur : 0,39 m. Sur une face partie supérieure des colonnes 85 à 91 des *Annales* de Thoutmosis III; il ne reste rien des inscriptions de l'autre face. Eb : longueur : 0,76 m.; hauteur : 0,53 m.; épaisseur : 1,01 m. Sur une face portion du milieu des colonnes 85 à 91 des *Annales* de Thoutmosis III; il ne reste rien des inscriptions de l'autre face. Je ne mentionne ces deux blocs que parce qu'ils serviront à la reconstitution du mur.



Fig. 6. — **Fb** : inscription de Taharqa.

Fa et **Fb** : deux blocs posés actuellement l'un sur l'autre. Fa : longueur : 1,49 m.; hauteur : 0,88 m.; épaisseur : 0,75 m. Sur une face portion de la partie supérieure des colonnes 86 à 92 des *Annales*. Fb : = Max Müller, *o.c.*, p. 149, fig. 55 F; longueur : 1,49 m.; hauteur : 0,88 m.; épaisseur : 1,16 m. Sur une face fragment de cinq colonnes de texte, apparentées à **H, I, K** et aussi à **A, C, D, G, Jb** (cf. fig. 6); au revers portion de la partie supérieure des colonnes 88 à 97 des *Annales*.

G : = Max Müller, *o.c.*, p. 144, fig. 49 Ab; longueur : 1,45 m.; hauteur : 1,16 m.; épaisseur : 1,16 m. Au revers partie inférieure des colonnes 85 à 93 des *Annales*. Sur

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

l'autre face un pharaon éthiopien offre Maât; derrière lui les vestiges de la fin d'une colonne; on distingue encore sur la fig. 7 une représentation antérieure arasée; c'est un pharaon portant le *ḫprš* et qui pourrait bien être Thoutmosis III d'après le style. **G** vient au-dessus de **A** et au-dessous de **D**.



Fig. 7. — **G** : inscription de Taharqa.

H : = Max Müller, *o.c.*, p. 148, fig. 54; longueur : 1,50 m.; hauteur : 0,88 m.; épaisseur : 1,10 m. Sur une face fragment de onze colonnes de texte, de même style que **A**, **C**, **D**, **F**, **G**, **I**, **J2** et **K** (fig. 8). Au revers traces illisibles des *Annales*.

I : = Max Müller, *o.c.*, p. 149, fig. 55 G; longueur : 0,78 m.; hauteur : 0,42 m.; épaisseur : 1,14 m. Sur une face fragment de trois colonnes de texte, de même style que **A**, **C**, **D**, **F**, **G**, **H**, **J1** et **K** (fig. 9). Au revers portion de la partie médiane des colonnes 92 à 96 des *Annales*.

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



Fig. 8. — **H** : inscription de Taharqa.

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

J1 et **J2** : = Max Müller, *o.c.*, p. 148 fig. 53, p. 147 fig. 52; longueur : 2,91 m.; hauteur : 0,92 m.; épaisseur : 0,59 m. **J1**, à droite, contient un décret de Chéchanq I en onze

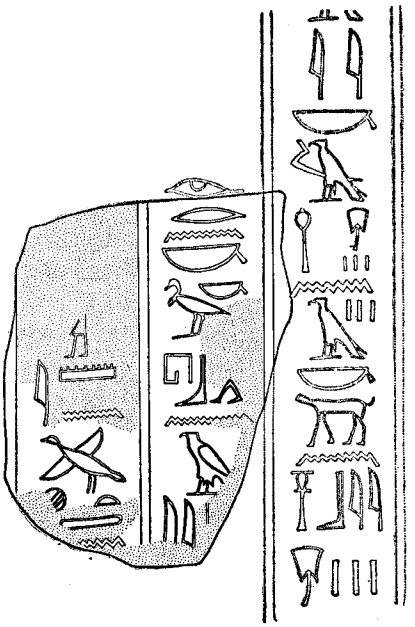


Fig. 9. — **I** : inscription de Taharqa.

colonnes (cf. fig. 10). **J2**, à gauche (fig. 11), a été daté par Max Müller, suivi par bien d'autres savants, du même roi simplement parce que cette inscription figurait sur le même bloc que **J1** [1]. Un examen attentif de l'original montre que cette datation est erronée. D'une part **J2** n'est pas au même niveau que **J1**, mais trois ou quatre centimetres plus bas, comme si on avait gratté cette partie du bloc pour graver un nouveau texte; au demeurant **J1** aurait pu subir un sort identique puisqu'on y distingue encore une longue incision qui devait servir de point de départ au grattage. D'autre part le style et le module des hiéroglyphes de **J1** sont différents de ceux de **J2** (dimension moyenne d'un cadrat de **J1** : 0,10 m.; dimension moyenne d'un cadrat de **J2** : 0,07 m.). Enfin l'orthographe, la langue et le contenu de **J2** le différencient nettement de **J1** pour l'apparenter à **A**, **C**, **D**, **F**, **G**, **H**, **I** et **K**.

[1] Breasted, *AR* IV, § 723-4, groupe pêle-mêle des extraits de **G**, **E**, **J1** et **J2**.

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

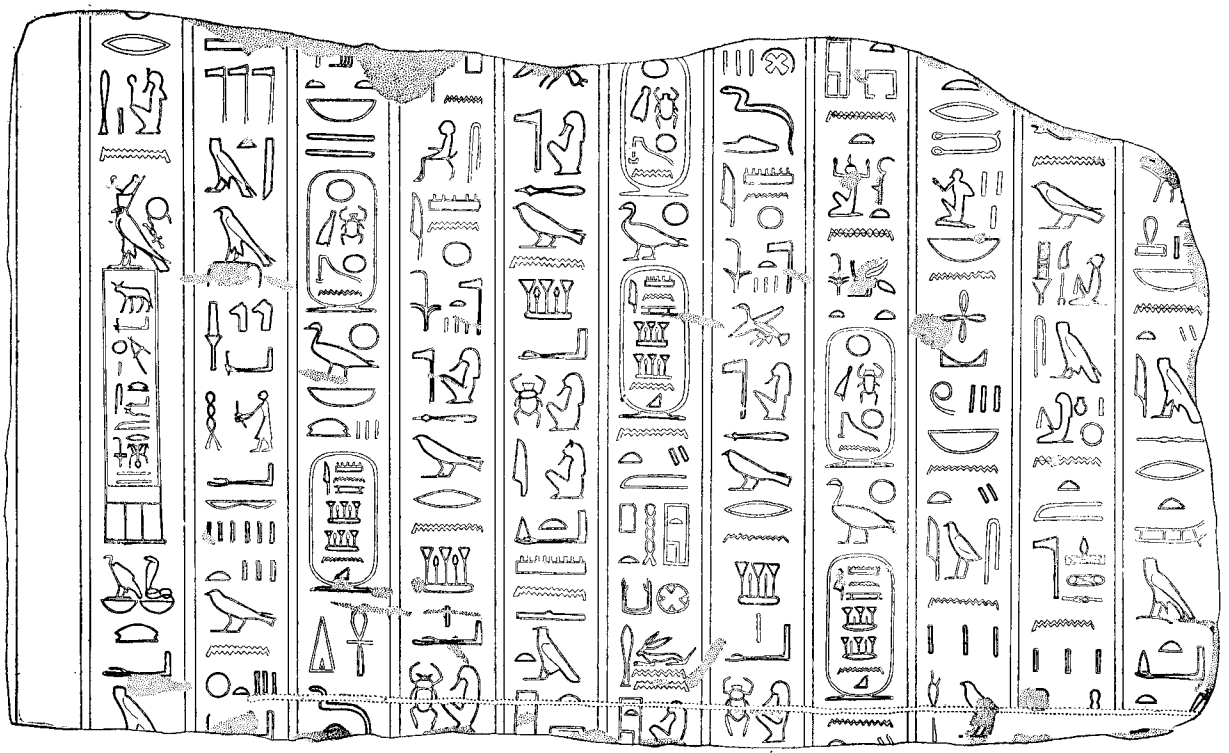


Fig. 10. — **J1** : Décret de Chéchanq I.

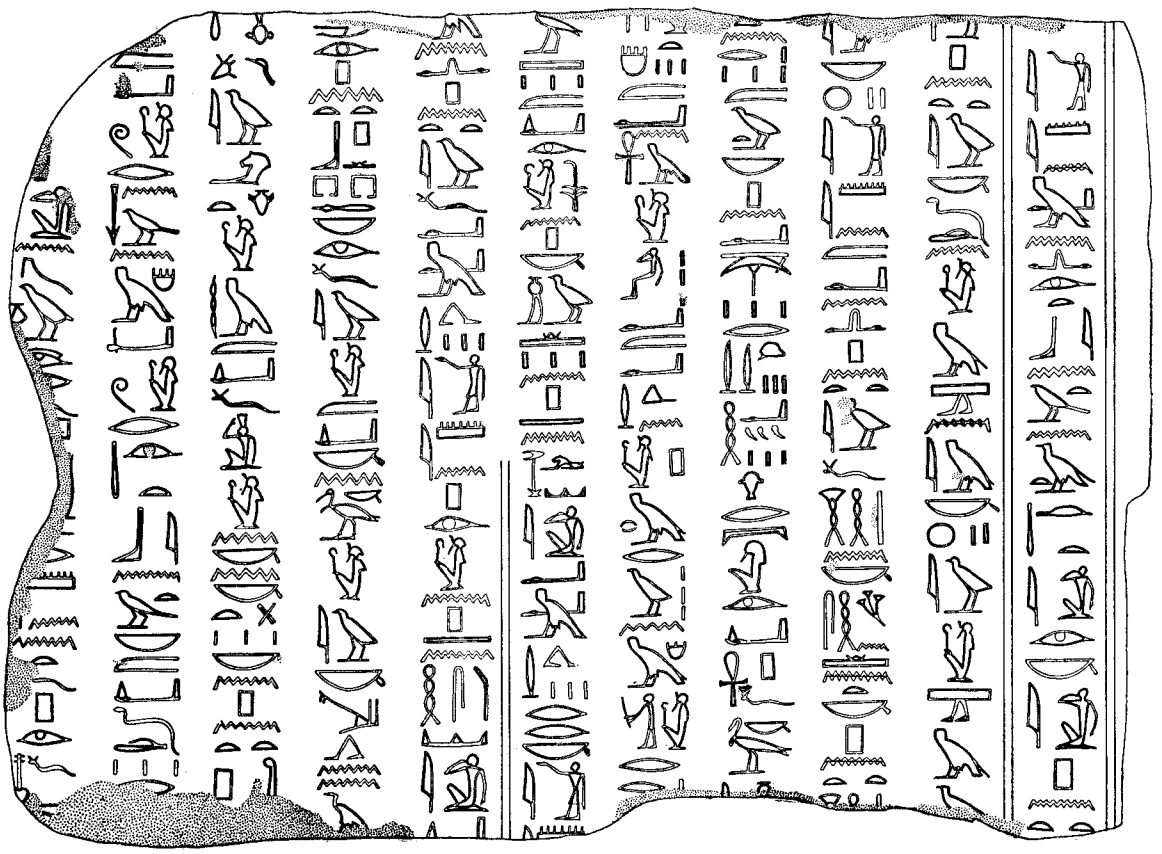


Fig. 11. — **J2** : inscription de Taharqa

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

K : = Max Müller, *o.c.*, p. 150, fig. 56; longueur : 0,90 m.; hauteur : 0,69 m.; épaisseur : 0,35 m. (ici même fig. 12). Ce bloc appartenait à une assise dont l'épaisseur était constituée non d'un seul bloc, mais de deux blocs accolés. Sur une face on lit difficilement, car la pierre est attaquée par le sel, les restes de trois colonnes d'une inscription apparentée à **A**, **C**, **D**, **F**, **G**, **H**, **I**, **J2**.



Fig. 12. — **K** : inscription de Taharqa.

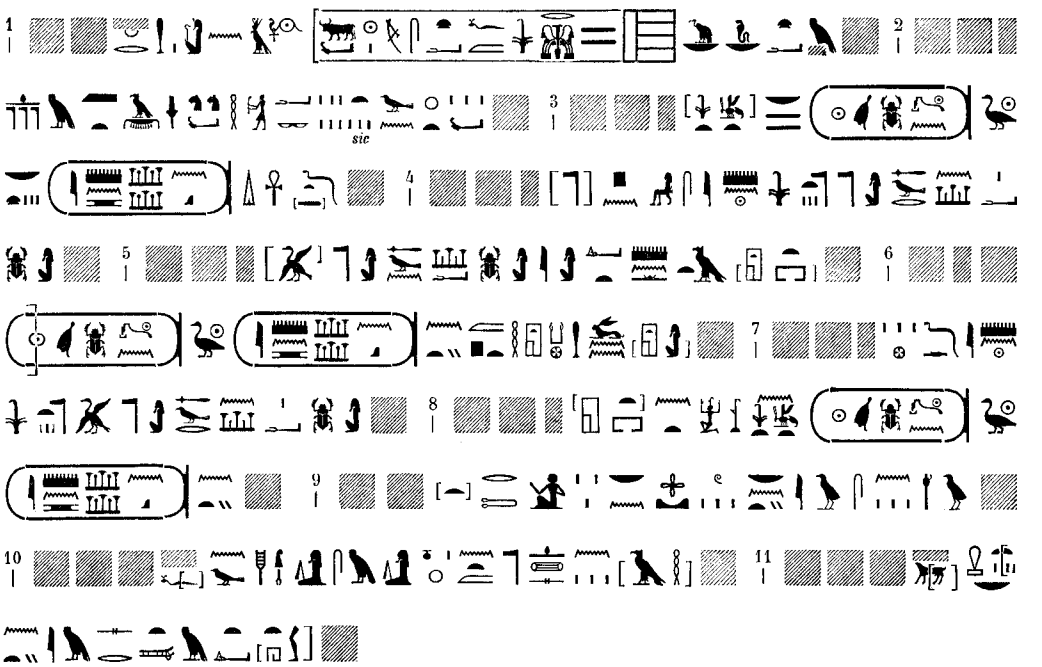
Il faut ajouter à cet inventaire une inscription que Champollion a copiée au même endroit et qui appartient évidemment au texte de Taharqa; je n'ai pu la retrouver; elle se trouvait vraisemblablement sur un des blocs cités, cf. p. 51. Je la reproduis sur la fig. 9 en pointillé.

Voilà pour l'état actuel du mur sud de la cour péristyle nord du VI^e^ Pylône. Les textes se répartissent en trois groupes : une inscription de Chéchanq I (**J1**); une inscription d'Osorkon II (**B**); trois scènes, accompagnées de longs textes de Taharqa, usurpées par Psammétique II, et restituées au roi éthiopien à la fin des dynasties indigènes (**C** et **J2**; **B** sur l'inscription d'Osorkon II; **A**, **D**, **F**, **G**, **H**, **I**, **K**).

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

INSCRIPTION DE CHÉCHANQ I (**J1** = fig. 10)

La reconstitution des inscriptions de Taharqa (*infra*, p. 27) permet de situer approximativement celle de Chéchanq I; elle était gravée sur la quatrième, la cinquième et la sixième assises du mur, au milieu de sa partie est.



1. « [*L'an x so*]*us* (a) *la Majesté de l'Horus le taureau puissant aimé de Rê, celui qu'il fait couronner comme roi pour réunir les deux pays, les Deux Maîtresses celui qui est couronné du* [psḫnt
2. *comme Horus fils d'Isis, qui sati*]*sfait* (b) *les dieux avec la Maât, l'Horus d'or le puissant de force qui frappe les Neuf Arcs, grand de victoires* [*dans*
3. *tous les pays, le roi du sud et du n*]*ord* (c), *le maître des Deux Pays,* Ḥḏ-ḫpr-R^{c} stp·n·R^{c}, *le fils de Rê, maître des couronnements, Chéchanq-aimé-d'Amon, doué de vie éternellement.* [*Ce*
4. *jour de la procession de ce d*]*ieu* (d) *vénérable Amon-Râ-sonter, le dieu grand, l'aîné qui fut le premier à venir à l'existence.* (e) [*A dit*

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

5. *Amon-Râ-sonter, l*]*e* (f) *dieu grand, l'aîné qui fut le premier à venir à l'existence* : « *je ferai que demeure établi* (g) *le château* [*de*
6. *millions d'années du roi du sud et du nord*] Ḥḏ-ḫpr-R^{c} stp·n·R^{c}, *le fils de Rê, Chéchanq-aimé-d'Amon, qui se trouve dans Memphis* (h) *aussi longtemps que durera* (i) *mon château* [*de*
7. *millions d'années dans Kar*]*nak* (j). *A dit Amon-Râ-sonter, le dieu grand, l'aîné qui fut le premier à venir à l'existence...*
8. ... *le château de millions d'années du roi du sud et nord* Ḥḏ-ḫpr-R^{c} stp·n·R^{c}, *le fils de Rê, Chéchanq-aimé-d'Amon qui se trouve* [*dans*
9. *Memphis*]... *tous les hommes de quelque catégorie qu'ils soient* (k) *qui dépêcheraient* (l)
10. ... *il* (m) ... *au Grand Chef des Artisans et prêtre-*Stm (n), *leurs divines-offrandes, leurs terrains* (o) ...
11. ... *parmi toute chose scellée* (p) *qui s'y trouve pour empêcher qu'on porte atteinte à* (q) ... »

(a) Lacune pouvant varier entre un cadrat et demi et deux cadrats selon la graphie de la date; d'après les restitutions probables au début et à la fin des colonnes un à cinq, la lacune est de l'ordre de deux cadrats et demi.

(b) Pour le protocole de Chéchanq I cf. *GLR* 3, 367 sq.; Kitchen, *o.c.*, p. 287-8. Il manque trois cadrats et demi entre la fin de la première colonne et le début de la deuxième, à répartir vraisemblablement comme suit : un cadrat à la fin de la première colonne, deux et demi au début de la deuxième.

(c) Restitution possible [].

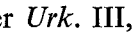
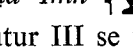
(d) Restituer *hrw pn n sḫ*^{c}; pour cette formule dans les documents oraculaires voir Parker, *A Saite Oracle Papyrus from Thebes*, p. 7; ajouter Varille, *Karnak-nord* I (*FIFAO* XIX), pl. LXVIII, registre inférieur l. 2.

(e) Sur cette épithète caractéristique des textes oraculaires voir Edwards, *JEA* 41, 1955, 96 (A).

(f) Restituer *ḏd 'Imn-R*^{c}*-nswt-nṯrw p*^{3} etc. d'après la colonne 7. Le compte-rendu de l'oracle consiste en la seule reproduction des propos que le dieu est censé

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

avoir tenus, et introduits par *ḏd*. Même formulation dans l'ostracon Boston 11.1498 v° ligne verticale 2 = Černý, *JEA* 44, 1958, pl. X; dans les décrets amulétiques : Edwards, *HPBM* 5, p. XVII-XVIII; dans P. Caire 58034 = Golenischeff, *Papyrus hiératiques* (*CGC*), p. 209-15; dans P. Caire 58033, l. 32, *ibid.*, p. 200; le parallèle P. Caire 58032 a une formulation différente, cf. *infra*, p. 56 n. 4; dans la stèle de l'apanage = Legrain, *ZÄS* 35, 1897, 14; dans la stèle de Dakhla = Gardiner, *JEA* 19, 1933, pl. VI, l. 9. Il ne s'agit là que d'une formulation abrégée, comme le montrent les oracles en faveur de *Ḥnwt-t3wy* et de *M3ʿt-k3-Rʿ* (Gardiner, *JEA* 48, 1962, 57-69), où les propos tenus par le dieu reprennent une série de questions à lui adressées et chaque fois approuvées par un mouvement de la statue (Černý dans Parker, *o.c.*, p. 44-5). Pour d'autres oracles où le dieu est censé parler (*ḏd*), voir Gardiner Černý, *HO*, pl. XVI, n° 4 v° 7; pl. XXVII, n° 3 r° 6; ostracon BM 5625 r° 7 et v° 3 = Blackman, *JEA* 12, 1926, pl. 36; P. BM 10335 r° 4 = Blackman, *JEA* 11, 1925, pl. 35; stèle de Bakhtan l. 20; oracle d'Amenmès d'après l'interprétation de Wente, *JNES* 22, 1963, 35. Voir en général Meyer, *Berlin SB*, 1928, 503.

(g) Lire *iw·i* (*r*) *dit* et comparer *Urk.* III, 118 :  à comprendre *iw·i* (*r*) *dit n·k;* P. Caire 58033, l. 32 : *ḏd 'Imn*  *p3y ḫr-tw3ʿ;* curieusement cette graphie phonétique du ϵ du futur III se trouve avec un sujet nominal : Černý, *Studies Griffith*, p. 53; J. Janssen, *JEA* 54, 1968, 170 *aa*. Est-ce un simple phénomène d'analogie orthographique, ou un complexe problème de phonétique se dissimule-t-il dessous? A *smn*, plus usuel (*Wb.* IV, 132, 15) se substitue la formation causative récente en ⸗ (Till, *Koptische Grammatik*, § 276); comparer donation de *Snmwt* = Helck, *ZÄS* 85, 1960, 24, l. 4; décret concernant le culte d'Aménophis fils de Hapou = Robichon et Varille, *Le temple du scribe royal Amenhotep fils de Hâpou* (*FIFAO* XI), p. 3, l. 4; décret de Chéchanq I concernant la région d'Hérakléopolis = Tresson, *Mél. Maspero* I, 821, l. 7-8. La même substitution est opérée dans des textes non juridiques, par exemple Sauneron, *Bull. de la Société d'Etudes historiques et géographiques de l'Isthme de Suez* 5, 1953-4, pl. II, l. verticale 4.

(h) Chéchanq I s'était donc fait bâtir un temple funéraire à Memphis; voir *GDG* 4, 91 et Kitchen, *o.c.*, p. 301, n. 313. Il suit une tradition bien établie au Nouvel Empire, les rois implantant des fondations funéraires à Memphis, soit

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

dans le domaine de Ptah, soit dans celui d'Amon (Helck, *Materialien,* p. 137-41; Sandman, *The God Ptah,* p. 214; Ahmed Badawy, *Memphis als zweite Landeshauptstadt,* p. 25).

(i) Le signe  ne donne aucun sens. Il est probable que le dessinateur ou le sculpteur, en lisant trop hâtivement le brouillon cursif, ont pris pour . Dans une inscription datée de Chéchanq I au Gebel Silsileh, le signe est confondu avec : Caminos, *JEA* 38, 1952, 57.

(j) Au-dessus de , colonne 7, Brugsch, *Recueil de monuments* I, pl. XXVII, 2, avait lu dont la base est encore visible sur l'original. On est tenté de combler la partie perdue à la fin de la colonne 6 et au début de la colonne 7 de la façon suivante . Dans ces conditions le château de millions d'années de Chéchanq I à Karnak serait celui qui est mentionné dans une inscription du roi sur le portail « bubastide » : « ... tu as fait mon château de millions d'années » (Amon *dixit; RIK* 3, pl. 3, l. 18, cf. Kitchen, *o.c.,* p. 302 et n. 317) et dans la titulature d'un dénommé *Ḥr-m-sꜣ·f, imy-rꜣ kꜣt* dans le château de *Ḥḏ-ḫpr-Rᶜ stp·n·Rᶜ* dans Thèbes; comme ce personnage se vante d'avoir bâti le portique « bubastide » (Caminos, *o.c.,* corrigé par Barguet, *o.c.,* p. 49), il est tentant d'identifier le château de *Ḥḏ-ḫpr-Rᶜ stp·n·Rᶜ* dans Thèbes avec les constructions de Chéchanq I dans la grande cour du temple d'Amon (en ce sens voir Nims, *JNES* 14, 1955, 115, n. 44), et avec le château de millions d'années dans Karnak mentionné dans notre document. Rappelons à ce propos que l'expression « château de millions d'années » ne s'applique pas toujours à un temple funéraire de la rive ouest de Thèbes, voir Schädel, *Die Listen des grossen Papyrus Harris,* p. 22-3; Otto, *Topographie des thebanischen Gaues,* p. 28; et surtout Arnold, *Wandrelief und Raumfunktion* (*MÄS* 2), p. 62-3, qui a montré que le terme désigne un édifice dans lequel était dressée une statue du roi; dans la grande cour du temple d'Amon, Séthy II avait fait bâtir une chapelle appelée « château de Séthy-merneptah dans le temple d'Amon », ou encore « château vénérable de millions d'années » (Barguet, *o.c.,* p. 51). On ne peut s'empêcher de relever l'analogie.

(k) Au début de la colonne 9 trace du signe  qui déterminait une catégorie sociale éventuellement concernée par la fondation de Chéchanq I. — L'expression

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

rmṯ n wnḏw nb est caractéristique de la Troisième Période Intermédiaire; attestations : Naville, *Inscription historique de Pinodjem II,* pl. I, ligne horizontale 18; inscription de *M*^{c}*t-k*-*R*^{c} l. 3 et de *Ḥnwt-t*^{3}*wy* l. 20 (Maspero, *Les momies royales,* p. 694 et 706; Černý, *BIFAO* 41, 1942, 126-7; Gardiner, *JEA* 48, 1952, 61 et 66); P. Strasbourg 33, v° 13 = Spiegelberg, *ZÄS* 53, 1917, 8; Caire 45327, l. 8 = Iversen, *Two Inscriptions concerning private Donations to Temples,* pl. I. Pour des emplois analogues de *wnḏw* à la même époque, voir Gunn, *JEA* 41, 1955, 89 II 7; Edwards, *o.c.,* p. 10, n. 21.

(l) Ou « qui ordonneraient ». Il s'agit d'une clause destinée à mettre la fondation de Chéchanq I à l'abri des empiètements d'autres institutions. Comparer Caminos, *The Chronicle of Prince Osorkon,* p. 69; Nauri l. 44-5; décret de Ramsès III à Eléphantine = De Rougé, *IH* pl. 256 l. 4; Brunner, *MDAIK* 8, 1939, 161, l. x + 2; Mond et Myers, *The Temples of Armant,* pl. 102 7. x + 7; etc...

(m) Les traces en haut de la colonne 10 correspondent à un  déjà vu par Brugsch, *Recueil de monuments,* pl. XXVII, 2; je ne sais à qui se rapporte ce pronom suffixe; il est possible qu'à cet endroit l'inscription, après avoir surmonté une représentation du roi, descende derrière elle; dans ces conditions la partie perdue à la fin d'une colonne et au début de la suivante dépasserait les trois cadrats et demi, dimension de la lacune au début de l'inscription; cette hypothèse n'est toutefois fondée que sur une impression : la clause « ... tous les hommes de quelque catégorie qu'ils soient » appartient normalement à une protase après laquelle devait venir une apodose, puis une nouvelle phrase dans laquelle les pronoms suffixe *f* et *sn* (*ḥtp-nṯr·sn*) renvoient à des personnes mentionnées auparavant; tout cela donne à penser que la partie perdue outrepassait les trois cadrats et demi. Cependant on peut rattacher « ... tous les hommes de quelque catégorie qu'ils soient » à la phrase précédente en supposant que le dieu déclarait qu'il protégeait le château de millions d'années de Chéchanq I contre « ... tous les hommes de quelque catégorie qu'ils soient »; dans ces conditions nul besoin de supposer une apodose à la fin de la colonne 9 et au début de la colonne 10; nul besoin non plus d'imaginer qu'à cet endroit les colonnes étaient plus longues qu'au début.

(n) Sur *wr ḫrp ḥmwt* voir en dernier lieu Fischer, *ZÄS* 93, 1966, 64; De Meulenaere, *Festschrift zum 150 jährigen Bestehen des Berliner Ägyptischen Museums,*

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

183-4 propose de manière convaincante de lire le titre *ḥmw wr sḫm*. Sur la lecture *stm*, De Meulenaere, *Mél. Mariette*, 285-90; sur l'ordre des deux titres dans la titulature des Grands Prêtres de Memphis, Maystre, *JNES* 8, 1949, 88. Chacun des deux titres est pourvu d'un déterminatif; ce n'est pas fortuit : *stm* (*AeIB* I, 180; II, 524; J. Janssen, *Two Egyptian Ship-logs*, p. 5; *AEO* I, 35*; Griffith, *Catalogue of the demotic Papyri in the John Rylands Library*, p. 266 n. 11; Haikal, *BAe* 14, p. 53), *wr ḫrp ḥmwt* (Caire 41062 = Gauthier, *Cercueils anthropoïdes des prêtres de Montou* (*CGC*) I, p. 403 et II, pl. XXXI; Wreszinski, *Äg. Inschriften aus dem K. K. Hofmuseum im Wien*, p. 105; *AEO* I, 38*; P. Harris 51, 7), et aussi *wr m*^{33} (Morsi, *Die Hohenpriester des Sonnengottes* (*MÄS* 26), p. 73, 100, 121, etc...) sont à l'occasion distingués entre les autres titres par leur déterminatif; cette particularité tient sans doute à l'ancienneté de ces fonctions; est-ce un jalon sur le chemin qui a conduit à leur sacralisation à la Basse Epoque (Griffith, *o.c.*, p. 136 n. 9; id., *P. Adler*, p. 94 et 96; Sethe, *Demotische Urkunden zum äg. Burgschaftsrechte*, p. 162; Botti, *Testi demotici*, p. 36, n. 6)? — Sous Chéchanq I, le Grand Prêtre de Memphis était *Šd-sw-Nfrtm* sur lequel voir Kees, *Priestertum*, p. 274; Vandier, *JEA* 35, 1949, 136 sq.

(o) Ce qui suit *stm* m'échappe; plutôt que d'énumérer des hypothèses douteuses je renonce à traduire en indiquant seulement qu'un examen attentif de l'original ne m'a fourni aucune indication certaine sur la lecture du groupe  — Le suffixe *sn* doit normalement renvoyer à des divinités. Les traces qui suivent pourraient convenir à un début de *ꜣḫt·sn*, « leurs terrains ».

(p) Lire *ḫn ḫtmt nb(·t)*. Pour le scellement des revenus d'une institution voir le décret concernant le culte d'Aménophis fils de Hapou l. 7 = Robichon et Varille, *l.c.;* Caire 48831, l. 14-5 = Korostovtsev, *BIFAO* 45, 1946, 157; et en général Otto, *MDAIK* 14, 1951, 155.

(q) *Tm dit* est la tournure habituellement employée dans les clauses prohibitives des décrets, voir par exemple décret de Séthy I = Helck, *ZÄS* 83, 1958, 145; décret de Ramsès III à Eléphantine = De Rougé, *o.c.*, pl. 256, l. 7 (autres références dans PM V, 225); décret de Nectanébo à Abydos = Daressy, *RT* 16, 1894, 126-7 (CXIV); Junker, *Das Götterdekret über des Abaton*, p. 9, l. 31 et *passim;* voir en général Sethe, *o.c.*, p. 443 § 17; Malinine, *Choix de textes*

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

juridiques, p. 94. On est tenté de restituer, après *dit*, ; pour cette formule voir Nauri l. 31; décret concernant le culte d'Aménophis fils de Hapou l. 4; Caire JE 31653 = Daressy, *RT* 18, 1896, 53; et, en dehors des décrets, P. Leyde I 369, v° 1 = Černý, *LRL*, p. 2.

Voilà donc un décret oraculaire établissant une fondation de Chéchanq I à Memphis, dans la tradition de l'époque ramesside. Amon prononce son oracle en deux parties, chacune introduite par *ḏd*, et qui devait correspondre à deux questions posées par le grand-prêtre ou le roi et auxquelles la statue, par un mouvement, indiquait la réponse affirmative du dieu. La première partie est la pure énonciation de l'acte de fondation; la seconde visait à préserver l'indépendance de l'institution, le dieu proclamant sans doute qu'il la protégeait contre toute catégorie de personnes susceptibles d'en perturber le fonctionnement normal. Les deux dernières colonnes sont bien obscures; en particulier nous ne savons pas quel rôle est attribué au Grand-Prêtre de Memphis : était-il le garant de la bonne marche de la fondation, ou le mettait-on en demeure de ne pas tenter d'y étendre son influence? La première hypothèse est peut-être préférable, s'il y a un lien entre l'évocation du Grand-Prêtre et la clause de préservation (*r tm dit*) de la dernière colonne.

Enfin le document pose un problème de fond : pourquoi le décret instituant la fondation à Memphis est-il affiché au voisinage du sanctuaire du temple de Karnak, rendu par Amon, et libellé en des termes garantissant à cette fondation la même pérennité que le château de millions d'années de Thèbes (j)? Plutôt que de se débarrasser trop hâtivement de la difficulté en invoquant des considérations politiques telle la toute puissance du clergé d'Amon, on se demandera si elle ne tient pas à l'organisation même de l'institution. Amon était sans doute le dieu majeur du château de millions d'années de Chéchanq I à Memphis, comme il l'est dans les temples funéraires de la rive ouest de Thèbes [1], ou, en compagnie d'autres divinités, dans le château de millions d'années de Séthy I à Abydos [2]; la mise en parallèle de la fondation memphite avec le château de millions d'années à Karnak donne à penser que cette fondation était alimentée par les revenus

[1] Bonnet, *Reallexicon*, p. 833.

[2] Kees, *Ancient Egypt. A cultural Topography*, p. 245-6.

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

du domaine d'Amon [1]. L'obscurité du texte et notre ignorance des mécanismes juridiques et économiques de l'époque interdisent de pousser plus avant les conjectures. Néanmoins il nous paraît acquis que le caractère oraculaire du décret est lié au statut de l'institution qu'il fonde, et non pas simplement au poids du clergé d'Amon à l'époque; pour réorganiser l'offrande du temple d'Hérakléopolis, Chéchanq I a promulgué un décret à son seul nom, sans utiliser la caution de l'oracle d'Arsaphès ni, à plus forte raison, de celui d'Amon [2].

INSCRIPTION D'OSORKON II (**B** = Pl. II)

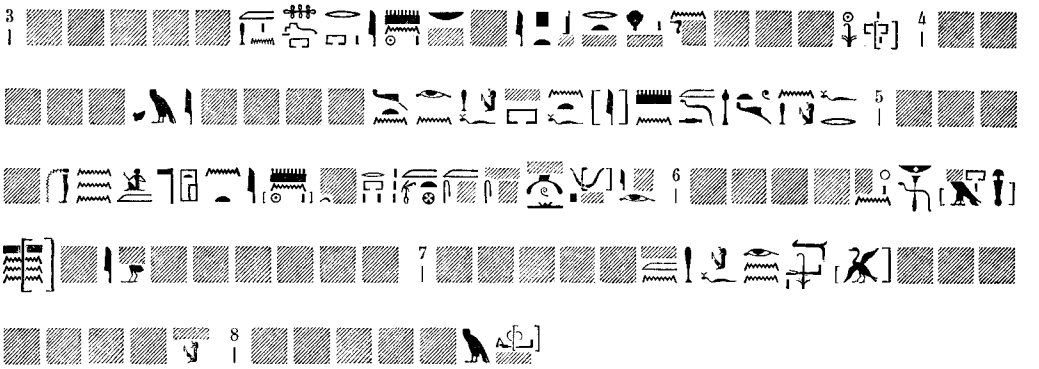
Il ne subsiste plus guère que huit colonnes très endommagées, dont la mieux conservée mesure 0,99 m. de haut (colonne 6); la largeur moyenne est de 0,105 m.



[1] On rapprochera, pour l'opposer, ce statut à celui du Château de millions d'années d'Aménophis III à Memphis. L'inscription du *mr pr wr 'Imn-ḥtp* (·*w*) précise : *rdi·n· ḥm·f wn ḥwt tn ḥr sḏf*3 *n ḥwt-k*3*-ptḥ m drf·s nb mi n*3 *n ḥwwt n n*3 *bityw nty ḥr gswy it·f 'Imn m niwt-rst* (*Urk.* IV, 1796, 9-11), ce que Gardiner, *Tarkhan I and Memphis V*, p. 32, traduit « and his Majesty caused this house to contribuate provisions (?) to the house of Ptah in all its statuts... ». Cette traduction ne paraît pas s'imposer; je comprends « Sa Majesté fit que ce château dépendît de l'approvisionnement de Memphis dans tous ses statuts »; *wn ḥr sḏf*3 étant une phrase nominale à prédicat adverbial, introduite par *wn* et dépendant de *rdi* (Gardiner, *Eg. Gramm.* § 118); *sḏf*3 étant le substantif cité dans *Wb.* IV, 384, 1 (ajouter *sḏf*, « approvisionnement en eau», Blackman, *JEA* 27, 1941, 90 (50); et Malinine, *RdE* 8, 1951, 139; bibliographie relative à ce terme chez Théodorides, *RdE* 24, 1972, 189). Quant à la suite du passage « comme les châteaux des rois qui sont aux côtés de son père Amon dans Thèbes », elle tend à instaurer un parallèle entre la fondation funéraire memphite d'Aménophis III, qui dépend, pour ses revenus, de Memphis, et les temples funéraires thébains qui dépendent, quant à eux, du temple d'Amon. Ainsi la fondation funéraire de Chéchanq I était-elle régie par un statut différent de celui d'Aménophis III; c'est peut-être qu'elle était dédiée à Amon, comme le suggère le décret qui la fonde, alors que l'autre était dédiée à Ptah (*Urk.* IV, 1795, 8).

[2] Tresson, *o.c.* Allam, *MDAIK* 24, 1969, 10-5, a lumineusement étudié le problème parallèle, dans le droit privé, des rapports entre la juridiction civile et la juridiction oraculaire.

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



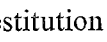
1. « [*L'an x sous la Majesté de l'Horus le taureau victorieux*] *aimé de Maât, celui que* [*Rê*] *a fait apparaître comme roi des deux terres* (a), *les Deux Maîtresses celui qui unit les deux parties comme le fils d'Isis, celui qui a réuni les deux couronnes en paix, celui que* [*le dieu x*] *a nommé*
2. [*comme souverain des deux terres* (b), *l'Horus d'or, grand*] *de force* (c), *qui frappe les* Mntyw, *puissant de prestige* (d), *le roi du sud et du nord, maître des deux terres, le seigneur qui fait les rites,* Wsr-M^{c}t-R^{c} stp·n·'Imn
3. ... [*décret promulgué*] (e) *dans la majesté du palais* (f) *concernant* (g) *le domaine d'Amon-Rê maître* [*du ciel, qui préside à*] *Karnak* (h), *pour...* [*Amon*]*-Rê* (?) *le palais du roi* (?)
4. ... *Entendre par* [*les hommes de Haute et Basse Egypte ce décret*] (i) *qu'a fait Sa Majesté concernant le domaine de* (?) *son père Amon* (j), *à savoir : Sa Majesté a décrété*
5. ... *prêtre-*w^{c}b (k) *dans le temple d'Amon-Rê, pour pourvoir* (l) *les temples dans Thèbes de tous* (n) *leurs personnels* (m) (?) ...
6. ... *jour de la fête, « le temple est rajeuni »* (o) *au premier mois de l'été...* (p)
7. ... *Sa Majesté ce qu'a fait le directeur du sud* P^{3} (q) ...
8. ... *en protégeant* (r) ... »

(a) Pour la titulature d'Osorkon II voir *GLR* 3, 339; Montet, *Osorkon II,* p. 12; Jacquet-Gordon, *JEA* 46, 1960, 14-5; Kitchen, *o.c.,* p. 313-4. On peut estimer la partie disparue à cinq ou six cadrats selon la date de règne; la restitution probable au haut de la colonne 2 donne à penser que c'est le premier chiffre qui doit être retenu.

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

(b) Epithète d'Osorkon II non attestée que je conjecture être quelque chose comme *dhn sw* X *r ḥḳ3 t3wy*

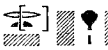
(c) Restituer []

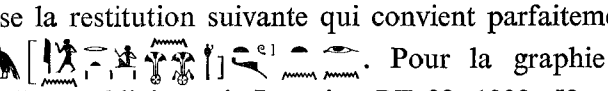
(d) Une fois complété le groupe [] il reste trois cadrats pour lesquels je propose une restitution telle . Pour *wsr f3w* voir Jacquet-Gordon, *o.c.*, p. 15.

(e) Dans l'espace manquant il y avait peut-être une épithète d'Osorkon II et l'expression *wḏ 3wy*, cf. Nauri l. 29 . Au demeurant une partie de , déterminatif de *3wy* se distingue encore; pour *3wy* « promulguer », cf. Hayes, *A Papyrus of the Late Middle Kingdom*, p. 35, en ajoutant Helck, *ZÄS* 85, 1960, 24.

(f) Pour *m ḥm n stp-s3* dans le formulaire des décrets voir *Urk.* IV, 193; Nauri l. 29; Kamal, *ASAE* 10, 1909, 153 et Helck, *Materialien*, p. 365; id., *Altäg. Aktenurkunden des 3. und 2. Jahrtausend v. Chr.* (*MÄS* 31), 122-3; Spiegelberg, *Studien und Materialen zum Rechtswesen*, p. 95, l. 1, autres références dans PM V, 225; décret de Chéchanq I à Hérakléopolis = Tresson, *o.c.*, p. 821, l. 7.

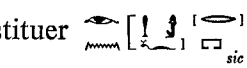
(g) Pour l'emploi de la préposition *r* «concernant», avec *3wy wḏ*, cf. Spiegelberg, *RT* 25, 1903, 193; Helck, *ZÄS* 85, 1960, 24, l. 1-2.

(h) Il n'y a pas assez de place pour « maître du trône des deux terres, qui préside à Karnak »; j'ai donc conjecturé une épithète telle « maître du ciel ». Suivent des lambeaux de signes qui ne me suggèrent aucune restitution convaincante. En-dessous de *'Ipt-swt* on lit  *rdit m ḥr* (?), puis *n* suivi d'un oiseau qui peut être *3ḫ* ou *b3*.

(i) Je propose la restitution suivante qui convient parfaitement aux traces subsistantes : . Pour la graphie de *in* à la Troisième Période Intermédiaire voir Legrain, *RT* 22, 1900, 52 n° 2, l. 3; Daressy, *RT* 35, 1913, 130, l. 6. Allusion est faite à la lecture publique du décret; comparer le décret d'Horemheb où il est dit « ... pour que vous entendiez ce décret qu'a fait Ma Majesté » (Helck, *ZÄS* 80, 1955, 122, inscription du côté gauche, l. 9)

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

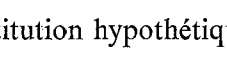
et le décret pour Aménophis fils de Hapou où on proclame devant les responsables « écoutez le décret » (Robichon et Varille, *o.c.*, p. 3, l. 3). — Pour la forme féminine *wḏt*, voir Otto, *MDAIK* 14, 1956, 155; Schulman, *JNES* 22, 1963, 179.

(j) Restituer 

(k) *W'b* paraît bien être au singulier; les traces derrière sont accidentelles et je ne puis guère y reconnaître le déterminatif du pluriel.

(l) Au-dessus de *r³-pr* Müller a cru lire , ce qui serait très séduisant. Malheureusement en comparant les traces avec le signe de la colonne 8, cette restitution, me paraît impossible. Je crois bien qu'on distingue nettement le bas d'un  qui suggère la restitution . *Ḥn* est employé fréquemment à propos d'un temple dans le sens d'organiser : Nauri l. 30; Caire 48031, l. 14-5 = Korostovtsev, *BIFAO* 45, 1946, 156; P. Harris 24, 9; 47, 3; 57, 6; Décret en faveur d'Aménophis fils de Hāpou l. 3-4; Chronique d'Osorkon, texte principal, l. 39; Helck, *ZÄS* 83, 1958, pl. III, l. 16. Ici il lui faut donner celui de « pourvoir », sens attesté à propos d'un temple : P. Harris 57, 5; *Edfou* 6, 349, 3-4.

(m) On pense au mot *smdt*, qui désigne, outre les sujets (Caminos, *LEM*, p. 235), et les classes inférieures (Bakir, *Slavery in Pharaonic Egypt*, p. 35) le personnel du temple : *Wb.* 4, 147, 4; Baillet, *RT* 29, 1907, 20; Janssen, *Two Egyptian Ship-logs*, p. 23; Peet, *The great tombs robberies*, p. 14; Wente, *Late Ramesside Letters*, p. 79; Roccati, *Oriens Antiquus* 12, 1973, fig. 1, l. 16 et 22; Daumas, *Mammisis*, p. 219, n. 1; voir particulièrement son emploi dans P. Harris 57, 8; 59, 1 et 11; 60, 3; 68 b 4; dans Nauri l. 38; dans la Chronique du prince Osorkon l. 41 du texte principal (Caminos, *The Chronicle of Prince Osorkon*, p. 56); et dans P. Rylands IX, 22, 3-4 où le terme est parallèle à *w'b*.

(n) Restitution hypothétique :  *sn* (*r*)-³*w*. Les traces qui suivent font penser à *wpwty* « messager, missionnaire » ou à un mot formé avec le signe *wp* , tel *wpt* « travail », cf. Gardiner, *JNES* 12, 1953, 147.

(o) Pour *w³ḏ* s'appliquant à un temple voir *Wb.* I, 265, 18 où il faut supprimer l'exemple *Koptos*, pl. 18, 3, qui se rapporte à des maisons particulières.

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

L'expression doit se référer à la révision des actes administratifs. Voir en effet le sens qu'elle a, sous la forme causative, dans cette séquence d'épithètes de Thot : *rdi mdw drf swꜣḏ prw grg ḥwwt rdi rḫ nṯrw ḫrt·sn* : « qui établit les termes des règlements, qui rajeunit les temples, qui fonde les chapelles, qui fait que les dieux sachent ce qui leur revient ». Touraieff, *ZÄS* 33, 1895, 123 (Berlin 2293). Cf. aussi *swꜣd ḥwt-nṯr, Kawa* II, pl. X, b. Ailleurs l'expression fait allusion à l'approvisionnement du temple en offrandes : *swꜣḏ ḥwt nṯr m t ḥnḳt n kꜣ n Ḏhwty* (Anthes, *Die Felseninschriften von Hatnub,* p. 39 n° 17, l. 7-8). Enfin on peut songer au rite *swḏ pr n it·f* (cf. Gutbub, *Textes fondamentaux de la théologie de Kom Ombo* (*Bib. Et.* 47), p. 137), dans la mesure où  est une graphie fréquente de *swḏ*.

(p) []. Il s'agit sans doute de la fête du nouveau mois lunaire qui, à Karnak, était bien sûr une fête d'Amon; attestations chez Schott, *Mainz Abh.* 1950, n° 10, p. 984-5. Il est clair que ce décret, qui concerne le clergé, est promulgué à l'occasion de cette fête. Or, curieusement, à la Troisième Période Intermédiaire et à l'Epoque Saïte, bien des documents concernant l'organisation du clergé sont datés du premier mois de l'été; ainsi la majorité des investitures sacerdotales mentionnées dans les « annales des prêtres d'Amon » : Legrain, *RT* 22, 1900, 51-63, n^{os} 1, 2, 3 (= Legrain, *RT* 30, 1908, 87), 5, 7 (corrigé sur l'original), 26-7, 38; de même c'est en ce mois que fut intronisé le prêtre *Ḥrî* (Daressy, *RT* 35, 1913, 130 et Kees, *Die Hohenpriester des Amun,* p. 121); c'est pendant la procession d'Amon, à l'occasion de la fête du premier mois lunaire du premier mois de l'été, qu'a été rendu l'oracle nommant Harsiesis prêtre de Montou : Parker, *A Saite Oracle Papyrus,* p. 7. Sous Ramsès III, l'acte organisant le sacerdoce chargé du culte d'une statue de Ramsès III, est daté aussi du premier mois de l'été. Est-ce une coïncidence, ou bien la fête lunaire de ce mois fournissait-elle une occasion particulière d'examiner l'organisation du clergé? Notre document mentionne la fête « le temple est rajeuni » ce qui fait pencher en faveur de la seconde hypothèse.

(q) Pour la graphie de *ir·n* voir Caminos, *JEA* 38, 1952, 51 (26) et 54 (36); Janssen, *JEA* 54, 1958, 167. Pour le titre *imy-rꜣ šmˁ* cf. Gauthier, *Recueil Champollion,* p. 208-214; Kees, *Priestertum,* p. 188; Leclant, *Montouemhat,* p. 271. Je ne connais pas de directeur du sud dont le nom commence par *Pꜣ-* sous Osorkon II. On

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

notera que le directeur du sud intervient dans certaines cérémonies; ainsi c'est à lui que le clergé d'Amon vient présenter le bouquet lors de la fête de *Nḥb-kȝw* : Caminos, *The Chronicle of Prince Osorkon,* p. 34; c'est devant lui que se présente, lors de son intronisation, le prêtre *Ḥri* (Daressy, *o.c.*). Sa présence dans notre document tient à des raisons analogues.

(r) Lire : . Il est très vraisemblable, vu le contexte, que l'inscription faisait état d'une exemption (*ḫwy*); pour ce sens de *ḫwy* voir Spiegelberg, *RT* 29, 1907, 55; Kuentz, *BIFAO* 28, 1929, 105; Caminos, *JEA* 38, 1952, 56 (43); Goedicke, *Königliche Dokumente,* p. 246; ajouter : décret de Ramsès III à Eléphantine d'après de Morgan, *Catalogue* I, p. 121 (i) (autres références dans PM V, 225); Posener, *ASAE* 34, 1934, 146; Helck, *ZÄS* 83, 1958, pl. III, l. 16; et surtout un décret d'Osorkon II, mais copié mot pour mot sur un document d'Aménophis III, et affiché dans l'édifice jubilaire de Bubastis (Naville, *Festival Hall,* pl. 6; Kitchen, *o.c.,* p. 321; Van Siclen III, *JNES* 32, 1973, 235).

Kitchen a trouvé le mot juste en qualifiant ces misérables lambeaux de « tantalizing »[1]. Ce sont à coup sûr les vestiges d'un décret royal, sans caution oraculaire, concernant le domaine d'Amon et les temples thébains; on a peine à en préciser la teneur. Une difficulté réside dans l'emploi au singulier du mot *wʿb* (colonne 6), — à moins qu'il ne s'agisse que d'une graphie défectueuse du pluriel —, qui n'est pas suivi de *nb* « tous »; est-ce à dire qu'une clause de ce décret porte sur un cas individuel? L'allure d'ensemble du document, l'endroit où il était affiché, tout près du sanctuaire, loin d'inciter à abonder en ce sens, tendraient à lui conférer *a priori* une portée plus générale; supposons donc, dans la partie perdue au-dessus de *wʿb,* une tournure généralisante telle « toute personne qui exercerait la fonction de prêtre-*wʿb* ». Ainsi la clause suivante, qui semble se rapporter à la réorganisation du personnel des temples thébains, succède sans heurt à la précédente. Le dernier vestige de signe du texte pourrait en être la clef; le décret, après lecture publique à l'occasion d'actes accomplis lors d'une fête du premier mois de l'été par le pharaon et le directeur du sud, ou par le pharaon renouvelant ce qu'avait fait auparavant un directeur du sud, culminait dans une proclamation d'immunité. Or Osorkon II a mis son nom, à Bubastis,

[1] Kitchen, *o.c.*, p. 320.

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

sur un décret assurant l'immunité aux auxiliaires féminins du clergé d'Amon (« le harem d'Amon et toutes les femmes qui sont servantes de sa ville ») et plus généralement à Thèbes[1]; encore est-il impossible de décider si cette dernière clause est spécifique, ou si elle n'est que l'élargissement hyperbolique de la première. La tentation est grande de rapprocher les deux décrets; nous y résisterons : les termes de l'un et de l'autre n'ont rien de commun; d'autre part, le décret de Bubastis est une copie littérale, à la date près, d'un document d'Aménophis III[2], affiché dans le temple jubilaire de Soleb, lequel procède peut-être d'une source antérieure. Ou bien Osorkon II a réellement renouvelé une mesure prise par Aménophis III, ou par un pharaon précédent, ou c'est un cas de pur psittacisme et le décret n'a jamais été suivi d'effet. La seconde solution semble s'imposer d'autant plus que les termes du décret correspondent mal à ce qu'on peut savoir du clergé féminin d'Amon à la Troisième Période Intermédiaire; on s'étonne que des fonctions aussi importantes que celles de chanteuses de l'intérieur d'Amon ou de Divine Adoratrice ne soient pas explicitement nommées[3]. En définitive la prudence commande de renoncer à éclairer le décret de Karnak par celui de Bubastis. Nous nous bornerons à constater qu'Osorkon II a édicté en faveur du temple d'Amon et des temples thébains des mesures dont la portée paraît être assez étendue. Le lieu d'affichage implique que ce décret n'était lu que par ceux-mêmes qu'il concernait. Doit-il être mis en rapport avec les prétentions manifestées par le grand-prêtre Harsiésis de se libérer quelque peu de l'emprise de la monarchie bubastide? Trop d'incertitudes pèsent sur l'interprétation du décret, — la date de sa promulgation n'est pas même conservée —, pour en tirer une conclusion assurée.

L'INSCRIPTION DE TAHARQA

(A, C, D, F, H, I, J2, K; + B en surcharge)

Nous avions reconnu, en décrivant l'état actuel du mur sud de la cour péristyle nord, qu'un certain nombre de blocs, encore en place ou à terre, appartenaient

[1] Voir en dernier lieu Van Siclen III, *JNES* 32, 1973, 290-300, et Kitchen, *Oriens Antiquus* 12, 1973, 242.

[2] *Ibid.*

[3] Sur ces fonctions voir Yoyotte, *CRAIBL*, 1961, 43-52.

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

à Taharqa. Il s'agit maintenant d'examiner leur position les uns par rapport aux autres, et par rapport aux trois représentations du roi (**A**, **B** en surcharge, **C**). Nous disposons pour cette reconstitution des éléments suivants :

— Les dimensions des blocs et la constitution des différentes assises.
— L'aspect des inscriptions et leur teneur.
— Le texte des *Annales* de Thoutmosis III conservé au revers de certains blocs et que Lepsius a copié alors qu'ils étaient encore en place [1].

A et **J2** forment un premier groupe qui s'oppose au reste en ce que la séparation entre les colonnes n'est pas marquée (à tout le moins elle n'est marquée que pour la dernière colonne de **J2**, et à moitié, entre les colonnes cinq et six). Le contenu des inscriptions confirme le rapprochement. Il est possible d'être plus précis. **J2** ne pouvait appartenir aux assises trois, quatre et cinq puisqu'elles étaient occupées par une représentation du roi; **J2** ne pouvait non plus appartenir à la septième assise parce qu'il faudrait alors admettre qu'au-dessus de la sixième assise de **C** l'inscription s'étendait sur une hauteur supérieure à 0,92 m., hauteur de **J2**. Or l'étude interne de **C** suggère que la partie manquante de l'inscription sur la septième assise n'excédait pas l'espace nécessaire à la restitution *di·f sw ʿnḫ ḥr nb ḏ3y ḥrt* soit au maximum 0,57 m., à condition, bien sûr, que **C** n'ait pas contenu une addition à l'hymne à Amon dont il suit assez étroitement les versions connues, au début à tout le moins (*infra* p. 22 n. a); de même ce qu'il reste de la première colonne de **C** ne donne pas l'impression que la partie perdue ait été assez importante pour couvrir toute la hauteur de la septième assise. Il s'ensuit que **J2** ne pouvait qu'appartenir à la sixième assise et on est tenté de le placer dans la suite immédiate de la sixième assise de **C**. Or j'ai pu constater sur place que la section de **J2** s'adapte parfaitement à celle de la sixième assise de **C**; d'autre part, en se conformant à cette reconstitution, nous obtenons en ajoutant la longueur de la sixième assise de **C** à celle de **J2** environ 2,39 m., ce qui correspond à la longueur de la première scène délimitée par les restes d'une colonne située derrière le roi sur la troisième assise (*supra* p. 2).

Un deuxième groupe comprend d'abord **A**, **D** et **G** qui se complètent d'après les représentations. Il faut leur adjoindre **Fb** et **I** parce qu'au revers subsistent des vestiges des *Annales* de Thoutmosis III que Lepsius a vues en place au revers de portion ouest du mur sud, c'est-à-dire là où se trouve encore *in situ* **A**. On joindra à ce groupe **H** car les inscriptions du revers, bien qu'illisibles, se laissent toutefois identifier aux *Annales* d'après les quelques traces qui demeurent; au demeurant la teneur de l'inscription de Taharqa de **H** l'apparente étroitement à ce deuxième groupe. En se fondant sur le

[1] *LD* III, pl. 31.

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

texte des *Annales* on peut mettre approximativement les blocs en place les uns par rapport aux autres; Pl. V j'ai porté sur une reproduction du mur vu encore debout par Lepsius la position des blocs en ajoutant **Ea**, **Eb** et **Fa**, bien qu'il n'y subsiste rien de l'inscription de Taharqa, afin de circonscrire l'espace restant. On peut alors essayer de déterminer la position approximative de **H**. Il mesure, sur la face portant le texte de Taharqa 1,50 m. de long et 0,88 m. de haut. C'est dire que si la face portant le texte des *Annales* avait les mêmes dimensions on ne saurait où le placer faute d'espace suffisant. Toutefois il n'en est rien; le bloc est très endommagé à la fois dans son épaisseur et dans sa hauteur de sorte qu'il ne reste que très peu de la face inscrite par Thoutmosis III. Or **Ea** et **Fa** sont dans le cas inverse, conservant une partie du revers, mais brisés à moitié de l'épaisseur. Ne seraient-ils pas des fragments de **H** ? Sur place j'ai constaté que **Fa** pourrait s'insérer dans une cassure à la base de **H**, et **Ea** compléter partiellement son sommet. Voilà donc **H** mis en position.

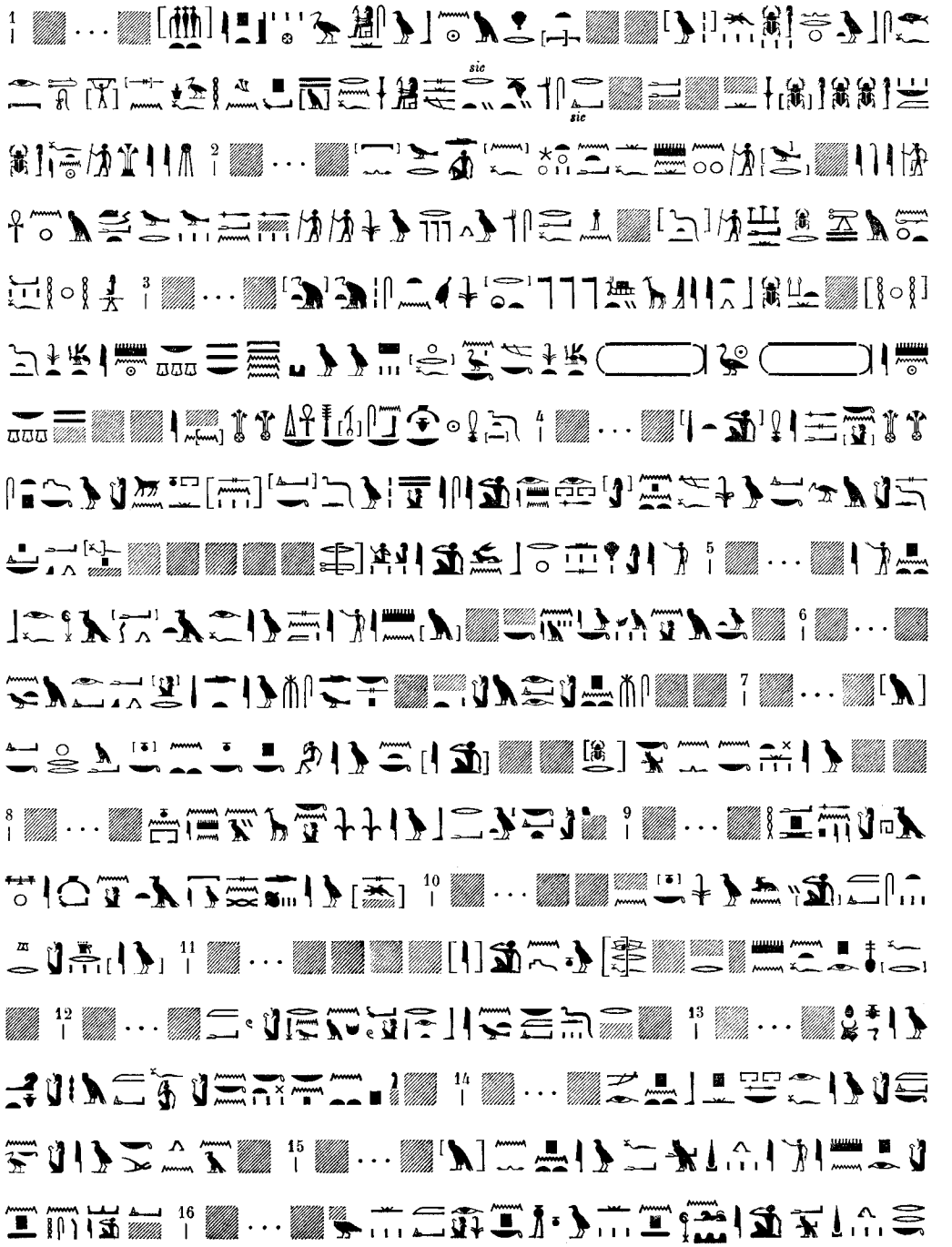
La longueur de **H** correspond à celle de la partie ouest du mur; comme ce bloc comporte onze colonnes c'est donc sur onze colonnes que s'étendait en cet endroit l'inscription de Taharqa; un simple calcul vérifie cette déduction : chaque colonne occupant 0,13 m. nous obtenons 1,43 m. d'espace inscrit, ce qui correspond, compte tenu d'une marge non inscrite, à la longueur de cette partie du mur. En étudiant sur **Fb** la position des vestiges de l'avant-dernière colonne des *Annales* (96) par rapport à celle de la dernière colonne du texte de Taharqa conservée sur ce bloc on en conclut qu'elle correspondait à la onzième colonne. Par un procédé analogue on déterminera à quelles colonnes appartiennent les inscriptions de **I**. Puisque le revers contient la colonne 96 des *Annales* et est assez long pour avoir contenu aussi la colonne 97 maintenant complètement détruite, ce bloc constituait la fin du mur. La première colonne conservée de Taharqa est à 0,05 m. du rebord gauche. Si on retranche de la longueur du bloc, 0,78 m. ces 0,05 m. + 0,26 m., largeur des deux colonnes subsistantes, + 0,07 m., largeur approximative de la marge non inscrite à l'extrémité du mur, on obtient 0,40 m., c'est-à-dire la place pour trois colonnes; il s'ensuit que les fragments conservés correspondent aux colonnes 7 et 8.

Reste le bloc **K**. On ne saurait le ranger avec **C** et **Ja** parce que la séparation des colonnes est marquée. Ou bien c'est le seul vestige d'une inscription qui surmontait la scène de Taharqa en surcharge sur **B**. Ou bien il provient aussi de la partie ouest du mur, comme le donne à penser sa position à la suite des blocs qui constituaient ce mur. En ce cas, d'après leur teneur, les textes appartiendraient plutôt au début de l'inscription, quand le roi adresse des demandes à Amon, avant la dédicace du tribut de Nubie.

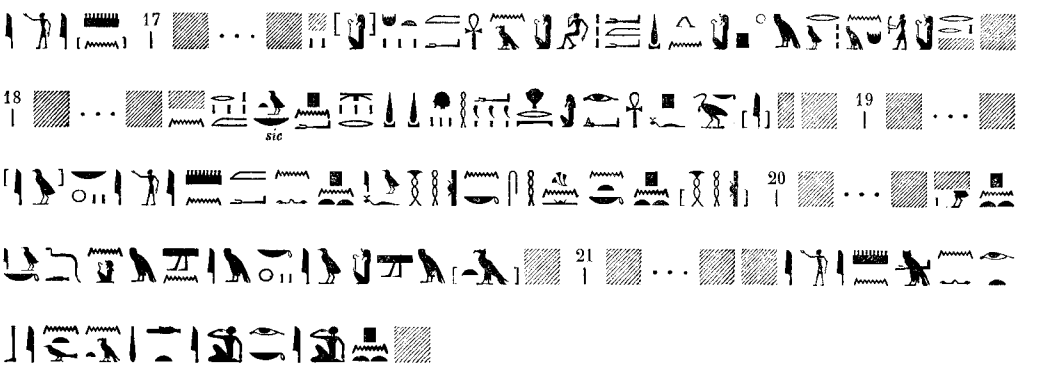
Cette fastidieuse tentative de reconstitution était le prélude nécessaire à l'étude des inscriptions de Taharqa.

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

I. L'INSCRIPTION DE L'EXTRÉMITÉ EST DU MUR (**C** et **J2** = fig. 1 à 4 et 11).



BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



1. « ... [*Ce dieu vénérable, maître de tous les dieux, Amon-Rê, maître du trône des deux terres, qui prési*]*de à Karnak* (a), *le* ba *vénérable* (b) *qui brille dans le ciel* (c), [*secret d'imag*]*es* (d), *nombreux d'apparences* (e), *dont on ignore la forme* (f), *qui a fait le ciel* (g), *qui l'a soulevé par* (ou *pour*) *son* ba (h), *qui a marqué à son nom les limites des deux terres* (i), *la puissance vénérable, objet d'amour, doué de prestige* (j), *fort dans* [*ses apparitions, maître de respect*] (k), *puissant* [*de manifestation,*] *à travers les manifestations duquel se manifestent toutes les manifestations* (l), *grand disque solaire qui darde* [*ses rayons* (m);
2. *quand il se montre, l'humanité vit; qui traverse le ciel*] *sans relâche tôt le matin* (n), *celui dont la pratique est immuable* (o), *le grand vieillard* (p), *le souverain qui vit de la* M3ʿt (q), *le grand des grands, le chef des chefs, le grand qui est plus grand que les* (*autres*) *dieux* (r), *aussi loin que s'étend la durée infinie, aussi loin s'étend sa puissance, celui qui atteint* [*les confins de l'éternité*] (s), *l'aîné qui fut le premier à venir à l'existence, celui qui prend possession des deux terres par ses victoires* (t), *la Durée infinie, celui qui parcourt* (u)
3. [*l'éternité*]... [*père des pères*] (v), *mère des mères, celui qui se distingue de l'Ennéade* (w), *celui qui profère les oracles, qui prédit l'avenir avant qu'il ne se soit produit* (x), *celui dont l'activité est de garantir la durée infinie* (?) *et l'éternité* (y), *le roi du sud et du nord Amon-Rê, maître du trône des deux terres, maître du ciel, de la terre, de l'eau et des montagnes* (z). *Il dit, ton fils* (aa), *ton aimé, le roi du sud et du nord* (cartouche), *le fils de Rê* (cartouche) *aimé d'Amon-Rê, maître du trône des deux terres...* [*l'héritage*] (ab) *de la Haute et de la Basse Egypte, doué de toute vie, de toute stabilité et prospérité, de toute santé, de toute joie comme Rê éternellement.*

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

4. ... *un acte à proportion de son importance* (ac). *Tu m'as donné la Haute et la Basse Egypte, tu m'as choisi parmi eux* (ad)... *tu as fait qu'ils disent, ainsi que mes deux terres,* (ae) « *c'est conformément à ce qu'il désire qu'Amon fait un pharaon* (af) »; *tu as fait que je constate ceci* (ag) : *celui que tu as fait accéder au* (ah) ... *les hommes, alors qu'ils l'ignoraient à mon sujet* (ai). *O* (aj)
5. [*Amon*]... *ô celui qui n'abandonne pas* (ak) *son entreprise* (al) *quand elle n'est qu'à moitié réalisée* (am). *O Amon ne...* (an) *d'eux; tu les entendras par égard pour moi et tu* (ao) ...
6. ... *mauvaise* (ap). *Ne me laisse pas m'engager dans une action que tu détestes* (aq). *Ne me laisse pas faire ce que tu dé*[*testes*] (ar) ...
7. ... *avec moi. Quant à moi : je suis ton enfant* (as), *alors que tu es celui qui... tout* [*ce qui vient à l'existence* (at)]. *Il n'y a pas de chose que...*
8. ... *c'est... dans la résidence* (au) *d'Amon. Tu m'as prédit cela* (av) *avant même de m'avoir fait couronner* (aw).
9. ... *une grande crue pendant mon époque* (ax). *Donne-moi* (ay) *le ciel quand il est comme une masse de graisse* (az) (?), *quand il est plein* [*de pluie*] (?) (aaa)
10. ... *qui ne m'appartienne pas* (aab); *place-les tous sous ma domination...*
11. ... *regarde le... à l'égard d'Amon* (?); *c'est lui qui agit bien* (aac) ...
12. ... *préserve-moi de la douleur* (aad), *préserve-moi de tout mauvais agissement* (aae). *Fais qu'on dise à mon sujet...*
13. ... *pain, bière, bœufs, oiseaux, mon cœur étant heureux. Fais que je te porte* (aaf) *toute chose* (aag) *en qualité de ce que...*
14. ... *faire ce qu'aucun pharaon n'a fait* (aah). *Je suis pour toi un serviteur* (aai). *Tu repousseras pour moi les* (aaj) ...
15. ... *il n'y a personne qui les écartera* (aak). *O Amon, ce que j'ai fait dans* T3-nḥsy (aal) *que...*
16. ... *puissé-je le faire* (aam) *avec ton tribut de la terre de Khor qu'on a détournée de toi* (aan). *O Amon...*
17. ... [*mes*] *femmes* (aao). *Fais que vivent mes enfants; écarte d'eux la mort* (aap) *par égard pour moi. Préserve-moi d'elle* (aaq) ...
18. ... *de leurs bouches et retourne-les sur eux-mêmes* (aar). *N'est-ce pas le maître qui fait vivre son serviteur* (aas)?...
19. ... *tous les... deux fois. O Amon, il n'y a personne qui te donne des ordres* (aat); *c'est toi qui d*[*onnes des ordres*]...

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

20. ... *quant à ce que tu viens à me dire* : « *mets-toi en marche!* », *je me mettrai en marche su*[*r le champ* (aau) ...]
21. *O Amon, il n'y a pas de mal agir* (aav) *dans l'action que tu as faite concernant ce qui* (aaw) ... »

(a) Le texte s'ouvre sur un hymne à Amon qui s'inspire de la même source que celui par lequel débutent le décret oraculaire en faveur de *Nsy-Ḫnsw* (P. Caire 58032 = Golenischeff, *Papyrus hiératiques* (*CGC*), p. 171 sq. et Gunn, *JEA* 41, 1955, 83 sq.; le document sera cité par la suite sous le sigle P. N; tablette du British Museum = Edwards, *JEA* 41, 1955, 100, cité sous le sigle T. N) et celui en faveur de *P*^{3}*y-nḏm* (P. Caire 58033 = Golenischeff, *o.c.*, p. 196, cité sous le sigle P. P). Pour la signification politique de l'hymne voir Meyer, *Berlin SB*, 1928, 503. En se fondant sur ces parallèles on restituera [*nṯr pn šps nb nṯrw nbw 'Imn-R*^{c} *nb nswt t*^{3}*wy ḫnty*]; l'espace exigé, environ 0,60 m. au maximum, correspond à celui qui manque au début de la colonne 2, compte-tenu des approximations inévitables dans de tels calculs.

(b) Sur l'épithète *b*^{3} *šps* appliquée à Amon, voir Sethe, *Amun*, p. 109-10; Zandee, *OMRO* 28, 1947, 14; Žabkar, *A Study of the Ba Concept*, p. 10; ajouter Legrain, *ASAE* 3, 1902, 55.

(c) *Wbn m ḥrt* (ou *pt*) appliqué à Amon : Zandee, *o.c.*, p. 42; *AeIB* II, 70, l. 7; BM 826 = De Buck, *Reading Book*, p. 114.

(d) Lacune d'environ 22 cm., soit à peu près deux cadrats et demi; restituer *št*^{3} *msw* d'après P. N 4 et P. P 3; pour *msw* parallèle à *ḫprw* cf. *Wb.* II, 241, 14 et Assman, *Liturgische Sonnenlieder* (*MÄS* 19), p. 43, n. 20. La même épithète se retrouve dans l'hymne du P. Leyde I 350, IV, 11 que Zandee, *o.c.*, p. 74, traduit à tort, à notre sens, « verborgen van gebooren ».

(e) P. N 4 et P. P 3-4; voir Zandee, *o.c.*, p. 77. Ajouter Posener, *Catalogue des ostraca hiératiques littéraires* II, n° 1263, x + 3 (*ir·f ḫprw* $^{c}s^{3}$).

(f) P. N 4 et P. P 3-4; voir Zandee, *o.c.*, p. 39 et 72; sur ce genre d'épithète, Otto, *Gott u. Mensch*, p. 23.

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

(g) *'Ir pt* appliqué à Amon : P. N 10 et P. P 9, dans une séquence différente de notre document; *AeIB* II, 65 b 1; Davies, *The Tomb of Neferhotep,* pl. 34, l. 4; *Urk.* VIII, 103 (129 c); Moret, *Rituel,* p. 69; voir D. Müller, *Isis-aretalogien,* p. 39, 10.

(h) Lacune d'environ 5 cm., restituer []. On dit souvent d'Amon qu'il a soulevé le ciel : *tw*, Legrain, *o.c.,* 55; Sethe, *o.c.,* 195; P. Boulaq XVII, 2, 6; Kees, *ZÄS* 83, 1952, 131; *ḫ,* Goedicke et Wente, *Ostraca Michailidis,* pl. XV, l. 1; Bakir, *ASAE* 42, 1943, pl. IV, l. 13; Daressy, *RT* 18, 1896, 182, l. 10; P. Berlin 3050 VIII, 1 = Sauneron, *BIFAO* 53, 1953, p. 89; *Urk.* VIII 10 (12 b) et 66 (79 h); *s'ḫ* : *ibid.* 46 (57 b) et 58 (70 b). — *n* est ici mis pour *m* comme parfois ailleurs dans le document; la confusion est fréquente dès la XXI[e] dynastie : Gunn, *o.c.,* 88; inscription de *M't-k-R'* l. 12; stèle de l'apanage l. 36; on la trouve dans les textes de l'époque éthiopienne : Piankhi l. 126; Griffith, *AAA* 9, 1922, pl. 38, l. 16. Toutefois on peut aussi lire *n* et traduire « pour son *ba* »: à l'appui de cette hypothèse on peut produire des formules telles : « tu soulèves le ciel pour élever ton *ba* » (Hassan, *Giza* 8, 269, 13), ou « il a soulevé Nout pour élever son *ba* » (*Edf.* I, 199, 7). — Pour Schou présenté comme le *ba* d'Amon, voir Zandee, *o.c.,* p. 100.

(i) Pour la graphie *ḥnp* de *ḥnb* cf. Blackman et Fairman, *JEA* 36, 1950, 68. Un des sens de la racine *ḥnb* est « mesurer » (*Wb.* III, 112, 12-3); cf. *ḥnb* « terrain mesuré » (Montet, *Kêmi* 7, 1938, 131; Daumas, *MDAIK* 16, 1958, 78, n. 3) et *ḥnbwt* « limites » (Faulkner, *A concise Dictionary,* p. 172); dans l'hymne à Amon du P. Leyde I 350, il est dit que le sable « est venu pour délimiter () les champs », cf. Drioton, *ASAE* 44, 1954, 115; Hornung, *Am-duat* II, p. 44; de là l'acception « mesurer pour quelqu'un = lui donner en propriété » : « j'ai mesuré pour lui (*ḥnb·i n·f*) les champs... » dit Thoutmosis III à propos de donation de terrain faite à Amon (*Urk.* IV, 746); d'où le glissement de sens de « mesurer » à « posséder, dominer », bien illustré dans un passage de l'hymne à Amon du P. Leyde I 350, proche du nôtre : « il s'est approprié () la terre entière par sa force » (III, 10); voir aussi pour *ḥnb* « dominer » Fairman et Grdseloff, *JEA* 33, 1947, 23 n. j et *Urk.* VIII, 50. Le mot *ḥnb* « promener un filet de pêche » (Alliot, *RdE* 5, 1946, 83, n. 5; et en dernier lieu Meeks, *RdE* 25, 1974, 213) se

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

rattache à la même racine; cf. en français « arpenter » qui signifie « mesurer » et aussi « parcourir en long et en large ».

(j) *Sḫm šps mryty šfyty* : cette séquence suit directement *n rḫ·tw bs·f* dans P. N 4-5 et P. P 4. Pour *sḫm* appliqué à Amon voir Zandee, *o.c.*, p. 44 sq. ; ajouter Legrain, *o.c.*, 60; *Urk.* VIII, 10 (12 b); 58 (70 b); 108 (136); Varille, *ASAE* 50, 1950, 161; Leclant, *RdE* 8, 1951, 108; Fairman, *JEA* 20, 1934, pl. I, 2, inscription entre la jambe et le pilier, l. 6. Pour *mryty* Zandee, *ibid.*, p. 58; Barguet, *o.c.*, p. 172; *Urk.* VIII, 108 (135 e); Bakir, *ASAE* 42, 1943, pl. IV, l. 6; Ostracon Caire 25653, r° 3; Valbelle, *BIFAO* 72, 1972, 190, fig. 6, l. 4; P. Boulaq XVII, I, 1, 7 cf. Posener, *Catalogue des ostraca littéraires* n° 1224; Černý, *Egyptian Stelae in the Bankes Collection*, n° 4. — *šfyty* : *Wb.* IV, 459, 13; il s'agit d'une formation comparable à *mryty*; pour la *šfyt* d'Amon voir Sethe, *o.c.*, 31-32.

(k) Restituer *m ḫ^{c}w·f nb f*^{3}*w*, d'après P. N 5, les traces convenant mieux à la leçon *nb f*^{3}*w* qu'à la leçon *wr f*^{3}*w* de P. P 4. *Wsr m ḫ^{c}w·f* est aussi appliqué à Amon dans P. Leyde I 350, II, 25.

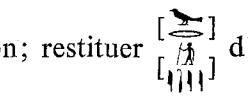
(l) Restituer [hieroglyphs] d'après P. N 5-6 et P. P 4-5; cf. Zandee, *ibid.*, p. 37. — Pour la figure de style comparer *n ḏd ḏd ḏd ḏd·ty·fy*, Maximes de *Ḥ^{c}ḥprr^{c}-s-nb(·w)*, l. 5-6 ou encore *wr n wrw... nty wn wr n wrw·f;* Oasien B 88-9, et surtout *ḫpr m ḫpri ḫpr·n·i ḫpr ḫprw ḫpr ḫprw nb m-ḫt ḫpr·i*, cité par Zandee, *o.c.*, p. 39; ou *ḫpr ḫpr ḫprw ḫpr·kwi m ḫprw n Ḥpry ḫpr m sp tpy* (P. Bremmer-Rhind 28, 20).

(m) *iṯn wr ḥ*^{3}*y psḏt* d'après P. N 6-7 et P. P 5-6 où cette épithète est précédée par *š*^{3}^{c} *ḫpr nn wp-ḥr·f sḫḏ t*^{3} *m sp tpy*, omis dans notre version. — Pour *ḥ*^{3}*y* comme épithète d'Amon cf. *Urk.* VIII, 104 (132 b).

(n) Restituer *di·f sw* ^{c}*nḫ ḥr nb ḏ*^{3}*y ḥrt* d'après P. N 7 et P. P 6-7. — Pour *dw*^{3}*ty sp sn* cf. Piankhi l. 21; Schäfer, *Die äthiopische Königsinschriften*, p. 99; Schott, *Göttinger Nachr.* 1954, n° 5, 192; Davies, *The Temples of Hibis* III, pl. 37; et en général Wessetzky, *Oriens Antiquus* (Budapest 1945), p. 148.

(o) Cf. Zandee, *o.c.*, p. 30; autre exemple de *nt·*^{c} employé avec *mn* : Legrain, *RT* 22, 1900, 57, n° 10; avec *smn* : Blackman, *JEA* 27, 1941, pl. X, l. 8.

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

(p) Lacune de 12 cm. environ; restituer  d'après P. N 7-8 et P. P 7; notre texte saute ensuite un long passage de la version de la XXI[e] dynastie et ajoute *ity* qui n'y figure pas.

(q) *ʿnḫ m mꜣʿt* est placé dans P. N 2 et P. P 2 après *nṯr ʿꜣ*; sur cette épithète cf. Meyer, *Berlin SB,* 1908, 504; Christophe, *BIFAO* 49, 1950, 139-40; Zandee, *ZÄS* 101, 1971, 69; elle est appliquée à Amon dans *HO* pl. 89 v° 2; dans *Urk.* VIII, 47 (57 k), et dans N. de G. Davies, *The Temple of Hibis* III, pl. 16, mur ouest, ligne horizontale à droite.

(r)  sous  remplit la lacune. P. N 10 et P. P 9-10 ont *wr·f r nṯrw;* notre version adopte la construction adjectif + pronom dépendant, comme dans *Edfou* 5, 87, 3 = Blackman et Fairman, *JEA* 35, 1949, 99; *Edfou* 7, 155, 6. Pour le jeu de *wr* et *ʿꜣ* à propos d'Amon, cf. Zandee, *o.c.,* p. 124-5; voir l'épithète *wr r nṯrw* Legrain, *ASAE* 3, 1902, 47; Leclant, *Recherches sur les monuments thébains,* p. 234.

(s) Restituer *pḥ n ḏt* d'après P. N 12 et P. P 11; les traces du  de *ḏt* se laissent encore entrevoir. L'expression *in pḥ* a été éclaircie par Caminos, *LEM,* p. 513-4, qui distingue les sens « mettre un terme », « conquérir » (ajouter Junker, *Der Grosse Pylon,* p. 7; Ricke et Wente, *Beit-el-Wali Temple,* p. 11 (4)) et « atteindre les confins » (ajouter l'expression *mtwk pꜣ in pḥ n ḥr,* « tu es celui qui atteint les limites de la crainte (sens objectif) », Ostracon Glasgow 4788, d'après une copie aimablement communiquée par M. Wild). *in pḥ n ḥḥ* est appliqué à Amon dans P. Leyde I 350, I, 18, cf. Žabkar, *JNES* 24, 1965, 77, n. 15; *in ḏrw ḥḥ* se rapporte à ce dieu dans *Urk.* VIII, 107 (134 f).

(t) P. N 13; P. P 11 a *tꜣw* au lieu de *tꜣwy*. Pour l'expression voir Zandee, *o.c.,* p. 47.

(u) Ici notre version ne suit plus étroitement celle de P. N et P. P; le seul passage comparable est P. N 21 et P. P 19 : *nb nḥyt sbb rnpwt.* On peut hésiter entre la restitution *sbb rnpwt* et *sbb ḏt;* pour *sbb ḏt* (ou *ḥḥ*) appliqué à Amon voir P. P 19-20; Daressy, *RT* 14, 1893, 33, 18; *Urk.* VIII, 105 (132 d); *Medinet Habu* III, pl. 138, 43; N. de G. Davies, *The Temple of Hibis* III, pl. 33, col. verticale 5;

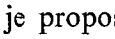
BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Caminos, *Chronicle,* p. 122 (g); Donadoni, *Oriens Antiquus* 12, 1973, 53. — Pour *Nḥḥ* personnifié voir Drioton, *ASAE* 39, 1939, 77 (appliqué à Rê), Meeks, *Génies, anges, démons* (*SO* 8), p. 61; Žabkar, *o.c.,* 81, n. 49; Iversen, *RSO* 38, 1963, 185; Schulman, *JNES* 23, 1964, 271.

(v) Restitution d'après P. Leyde I 350, V, 3-4; voir le commentaire *ad hoc* de Zandee, *o.c.,* 92-4.

(w) On a habituellement *stn sw r ntrw* : P. N 40; T. N 5; P. P 31; P. Harris 501 IV, 15; Davies, *The Temples of Hibis* III, pl. 32, l. 2.

(x) Pour *by³yty* voir Posener, *ZÄS* 90, 1963, 102, où notre texte est cité, ainsi que les parallèles. Amon est qualifié de *wr by³yt* dans Varille, *ASAE* 50, 1950, pl. XLII; voir en général Graeffe, *Untersuchungen zur Wortfamilie bj³,* p. 105-8. — *bw ḫprt* : graphie récente d'un tour ancien (pour l'omission du sujet de *ḫprt,* voir Gardiner, *Eg. Gr.* § 402); comparer *wn·k dy iw bw ḫprt* « Thou wast here ere (aught) had come into existence » (Gardiner, *JEA* 14, 1928, pl. VI, l. 19). Pour les formules du genre *sr iyt n ḫprt,* voir Yoyotte, *RdE* 9, 1952, 135, n. 2; Otto, *Gott u. Mensch,* p. 20-1; Brunner, *ZÄS* 93, 1966, 33; et encore *Urk.* IV, 370, 481; Habachi, *ASAE* 52, 1952, 498; *Urk.* VIII, 138 (196), corrigé par Kakosy, *Annales Universitatis Scientarum* 1, 11. Sauneron, *Les songes et leur interprétation* (*SO* 2), p. 40, n. 36.

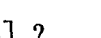
(y) Entre  et  il y a environ 15 cm.; au-dessus du on distingue la base d'un *ḥ,* et Max Müller, *o.c.,* p. 145, avait vu un ⊙; il faut donc restituer []; comme la combinaison *ḥḥ ḏt* se rencontre dans P. N 39 et P. P 29 dans l'épithète *nbi ḥḥ ḏt,* je propose de restituer l'ensemble , sous toute réserve. On peut songer aussi à *k³t·f pw nḥḥ ḏt,* qui est plus naturel, mais n'apparaît pas dans les parallèles.

(z) P. N 39; P. P 30; T. N 4; pour l'omission de *dw³t* dans ce qualificatif d'Amon, cf. Sethe, *o.c.,* p. 19, n. 1.

(aa) Restituer . Le suffixe *·f* est une antéposition pronominale attendue après un verbe comme *ḫr;* si *n* n'est qu'une graphie de *m* (cf. n. **h**) le document suit l'usage néo-égyptien; sinon c'est déjà la pratique du démotique (Mattha,

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

BIFAO 45, 1947, 61); comparer *ḥr·f n P³ R^c, Urk.* VI, 77, 8, dans un texte rédigé dans une langue proche de la nôtre, cf. p. 64, n. 4. — Désormais l'inscription, cessant de s'inspirer de recueils rédigés en égyptien de tradition, va être fortement influencée par la langue de l'époque.

(ab) Restituer  ?

(ac) Sûrement

(ad) Restituer . *m-ḫnw* « parmi » en corrélation avec *stp* est attesté deux fois sous Ramsès III (*Wb.* III, 371, 19); allusion est sans doute faite au choix de Taharqa d'entre ses frères, voir *Kawa* V, 13-5 en suivant l'interprétation de Leclant et Yoyotte, *BIFAO* 51, 1952, 17 sq.

(ae) Lacune d'environ 20 cm. jusqu'à , les traces du  se laissant deviner sur l'original. — On peut rattacher *is* à *i·ir 'Imn* en l'interprétant comme la particule ϵιc (Lexa, *Grammaire démotique,* § 1128; Spiegelberg, *Demotische Grammatik,* § 423-4); dans ce cas *w* est en antéposition pronominale devant *t³wy.* J'ai préféré donner à *is* le sens de « ainsi que » (Junker, *Grammatik der Denderatexte,* § 241), sens bien attesté à l'époque éthiopienne : *imy šsp·tw ḫt·i r pr-ḥḏ m nbw ḥn^c ^c³t nbt ḫ³wtyw is nw smsmw,* « qu'on emporte mes biens à la trésorerie à savoir de l'or et toute pierre précieuse, ainsi que l'élite des chevaux » (Piankhi 137-8); dans ce cas le suffixe *·w* renvoie vraisemblablement aux mêmes personnes que le suffixe *·sn* dans *m-ḫnw·sn.* — *t³wy·i* «mes deux terres», est bien étrange; voir toutefois Erman, *o.c.,* § 165.

(af) Sethe, *ZÄS* 47, 1910, 148, a lu un ■ derrière  et traduit « Amun hat diesen König (ⲣⲣⲟ) gemacht, den (ⲡⲉⲧⲉ) er liebt». D'une part cette traduction ne rend pas compte de la forme *i·ir·f sḏm;* d'autre part l'examen de l'original montre que le signe lu ■ par Sethe est en réalité , déterminatif de *pr-^c³.*

(ag) Pour le sens de *di gm* voir Malinine, *Choix de textes juridiques,* p. 33; Sethe, *Demotische Urkunden zum äg. Burgschaftsrechte,* p. 415 cite un exemple très proche de notre texte : *mtwk dit gm·f s ḏd* « fais-lui constater ceci : ... » (P. Caire 30964, 11). Le suffixe *·s* annonce ce qui suit, usage qui se perpétue en Copte avec ϫⲱ (Till, *Koptische Grammatik,* §§ 415 et 442). Pour l'emploi de

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ḏd = ϫε après les verbes de perception et de connaissance, cf. Erman, *Neuägyptische Grammatik,* § 428; Spiegelberg, *Demotische Grammatik,* § 429.

(ah) Il faut corriger en (cf. n. aaf) pour obtenir un sens plausible; après on reconnaît ; ou bien le  est la copule précédant un sujet nominal tel * « celui qu'il a distingué », et dans ce cas il faut donner un sens prégnant à *ʿḳ* (accéder au pouvoir; comparer Caminos, *LEM,* p. 383); ou bien c'est l'article introduisant le complément d'objet direct de *ʿḳ* (*Wb.* I, 231, 10-21). — Entre le et le de *rmṯ* il manque environ cinq cadrats.

(ai)  n'est certes pas le participe de *wn,* auquel cas nous aurions avec *bw rḫ·w* une construction jamais attestée et inattendue. Il s'agit d'une graphie de l'auxiliaire imperfectif ϵNϵ, qui en démotique s'emploie souvent devant *bw-ir-rḫ,* ϻϵϢϧ (Spiegelberg, *ibid.,* § 477); c'est que *rḫ,* de par son sens, occupe une place particulière dans le système verbal négatif du Néo-égyptien et du Démotique : d'une part la construction avec la négation se maintient jusqu'en Copte (Davies, *Syntax of the Negative Particles* bw *and* bn *in Late Egyptian, MÄS* 29, p. 32); d'autre part, ainsi que l'ont montré les fines analyses de Groll (*Negative Verbal System of Late Egyptian,* p. 27-8), le tour ne peut référer qu'au présent; d'où le recours à ϵNϵ pour lui donner le sens de l'imparfait, recours dont notre texte fournit la plus ancienne attestation. — Pour *rḫ* « connaître quelque chose au sujet (*ḥr*) de quelqu'un ou de quelque chose », voir Spiegelberg, *ibid.,* § 289; Lexa, *ibid.,* § 978, 3.

(aj) Ici commence l'invocation anaphorique « O Amon » qui va rythmer la suite du texte; c'est un trait de style de bien des textes « éthiopiens » : Harsiotef l. 32 = *Urk.* III, 122; Nastasen l. 67-8 = Schäfer, *Die äthiopische Königinschrift,* p. 134; *Kawa* XIV, 2.

(ak) Pour cette graphie de ϻϵϥ dans les textes « éthiopiens » voir Priese, *ZÄS* 98, 1970, 26. — Le signe est inversé, comme à la ligne 16, dans *Ḥ³rw.* — *ḫ³ʿ* a de multiples sens : voir *Wb.* III, 227-8; Faulkner, *A concise Dict.,* p. 183-4; *Wb. Medin. Texten,* p. 647; Erichsen, *Glossar,* p. 345; Caminos, *LEM,* p. 573; Gardiner, *JEA* 39, 1953, 9; Posener, *ZÄS* 99, 1971, 132 et avec le sens technique de « répudier » Luddeckens, *Äg. Eheverträge,* p. 272 et Daumas, *Mammisis,* p. 432. Il signifie ici « abandonner » cf. Williams, *JEA* 47, 1961, 104.

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

(al) *t3 (i·)ir·f* : pour l'expression du neutre par le féminin en démotique cf. Spiegelberg, *o.c.*, § 25; *Die äg. Mythus von Sonnenauge*, p. 178; ajouter *Die sogennante demotische Chronik*, a 2 et a 19; Bresciani, *Der Kampf um der Panzer des Inaros*, VI, 5; Erichsen et Schott, *Mainz Abh.* 1954, n° 2, p. 327. J'en connais deux exemples en Néo-égyptien tardif : *p3 š3y nty iw bw-ir t3 ḏd·f st3* « le destin dont le décret (ce qu'il a dit) est immuable » (*Urk.* VI, 81, 6); *p3y·k mty t3 i·ir·k m p3 ww n šnw* : « la preuve que tu en donnes, c'est ce que tu as fait dans le district de *šnw* » (*ibid.*, 95, 3).

(am) *m gs* est connu, bien que rarement, dans ce sens : *Wb.* V, 137, 3. On relève un emploi analogue, mais non semblable, dans P. BM 10326, v° 5 = Černý, *LRL*, p. 19 : *iw t3y·f mdt m gs m ḏrt·i* « son affaire étant en partie de mon ressort ».

(an) Entre le haut du [] et ⸺ lacune de 17,5 cm. dont il faut déduire 7 cm. pour la restitution probable (cf. l. 6); il ne reste donc de place que pour un cadrat (en général 7 cm.), compte tenu de l'espacement nécessaire; on peut supposer qu'il y avait un verbe réfléchi (*·k* ne peut être que complément d'objet si le verbe était construit avec), impliquant une nuance d'hostilité.

(ao) Très certainement un conjonctif attendu après le futur III ⲉⲕⲉⲥⲱⲧⲙⲟⲩ, cf. Erman, *o.c.*, § 581.

(ap) Restituer [] cf. l. 12.

(aq) *m-ir-dit* est fréquent en démotique (Spiegelberg, *o.c.*, § 219); on le trouve dans la Sagesse du P. Brooklyn 47. 218. 135 (E, 12; aimablement signalé par M. Posener). Pour la nuance particulière qui, en Néo-égyptien, l'oppose à *m-dyt*, voir Groll, *The Negative Verbal System of Late Egyptian*, p. 20. — Pour *iw sḏm·f* faisant fonction de proposition relative, voir Erman, *o.c.*, § 834 et Spiegelberg, *o.c.*, § 527 où référence est faite à notre texte. — Entre [] et ⸺ lacune d'environ 17,5 cm.

(ar) Restituer *msḏ·k s*. Pour *msḏ mdt* à propos des dieux voir l'exemple cité par Grapow, *ZÄS* 76, 1940, 31.

(as) est sans doute une graphie de , (cf. , *Urk.* VI, 141, 12 et le manuscrit principal d'Amenemope; et en général Korovtsoseff,

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Grammaire du Néo-égyptien, p. 135), particule rare (Caminos, *LEM,* p. 459; Wente, *LR,* p. 81) mais dont le rôle est clair [1] : mettre en vedette un membre de la phrase. Je ne pense pas qu'on puisse identifier  à *ḫr-m-dì* (Korostovtzeff, *Grammaire du Néo-égyptien,* p. 133), à cause de la graphie, ou à  *ḫr-m-ᶜ* (Junker, *Grammatik der Denderatexte,* p. 173), à cause du sens. Nous avons affaire à une phrase nominale dont le pronom sujet est détaché, puis répété; cf. *ir ink ink tȝ sȝw n pȝ pr* (Procès de la tête et des membres = Maspero, *Etudes Egyptiennes* I, 261, l. 3); *ir ink ink iḥwty* (P. BM 10052, 1, 8, cité par Groll, *Non-verbal Sentence Patterns in Late Egyptian,* p. 31, 105); *ir ink ink šry* (Mes l. 2

[1] Voici les trois exemples que je connais de *ḫr-irm* :

— Turin A, v°. 4, 3-4 : l'auteur de la lettre fustige l'outrecuidance d'un scribe qui a pris des décisions qu'il ne lui appartenait pas de prendre « heureux celui qui baisse la tête (en signe d'obéissance); il est l'un des dieux, justifié, justifié; il sera protégé pour l'éternité infinie; *ḫr-irm mtk pȝ rmṯ nmḥ šry nty twtw šn pȝ i·ir·f nb* « mais toi tu n'es que le pauvre petit homme dont on contrôle tout ce qu'il a fait ». *ḫr-irm* se trouve à la fin de la ligne; il est possible que le scribe ait omis, à cause du changement de ligne un *mtk,* la phrase commençant alors ainsi *ḫr-irm mtk mtk....* Quoi qu'il en soit le rôle de *ḫr-irm* est clairement de donner un relief particulier à *mtk,* en l'occurrence l'opposer au cas de l'homme obéissant évoqué juste avant.

— Ostracon Nash 1, v°. 8 : une femme a été convaincue du vol d'accessoires en métal; le procès doit être suspendu jusqu'à l'arrivée du vizir; *ḫr-iw-s* (= *ḫr-ir-ḫr-sȝ*) *tȝ bwt n pȝy dmi ṯȝwt ḥmt m-im·f ḫr-irm tȝ ḫȝrt r dit rḫ pȝy nb...* « Après cela c'est l'abomination de cette ville qu'on y vole du cuivre; en ce qui concerne la veuve, que mon maître prenne connaissance... » (suit l'évocation d'un précédent et la procédure suivie à cette occasion). Théodoridès, *RIDA* 16, 1969, 133, n. 119, donne à *ḫr-irm* le sens de « avec la complicité, la participation, par » et rattache *ḫr-irm tȝ ḫȝrt* à ce qui précède; de même Allam, *Hieratische Ostraka und Papyri aus den Ramessidenzeit,* p. 216, qui traduit « so wie es bei der Witwe (der Fall ist) ». Ces deux traductions confèrent à *ḫr-irm* la valeur d'une préposition; or le troisième exemple montre que ce n'est guère acceptable.

— P. Bibl. Nat. 198 II, v°. 1-2 : *i·ir·i šsp ḳbᶜ n wᶜ nb sp sn ḫr-irm n pȝy·f sn ᶜȝ.* La lecture *ḫr-irm* a été préférée à juste titre par Wente, *LRL,* p. 81 à *ḫr iḏd·w* de Černý, *LRL,* p. 68, 5. La traduction du passage est la suivante : « C'est de tout un chacun que j'essuie les railleries, et même de son frère aîné ».

Les trois exemples montrent que *ḫr-irm* n'est pas une préposition, mais une particule servant à détacher particulièrement un membre de la phrase; la graphie  nous leurre peut-être sur son étymologie; s'agirait-il de *ir* renforcé à la fois par *ḫr* (cf. *ḫr-ir*) et par  ?

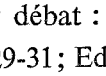
BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

cf. Hintze, *Untersuchungen zu Stil und Sprache,* p. 284, n. 7 où l'on trouvera d'autres exemples). Enfin  doit être une graphie de *r-ntt,* cf. Borghouts, *OMRO* 51, 1972, 152; Černý, *LRL,* p. 13 a, 5 b; Gardiner, *JEA* 19, 1933, pl. V, l. 5; Wild, *BIFAO* 60, 1959, 55. Il sépare l'annonce d'un nouveau sujet (*ḫr-ỉrm*) de ce nouveau sujet lui-même; c'est un rôle qu'il remplit fort souvent (Gardiner, *Eg. Gramm.,* § 225; Erman, *o.c.,* § 680; Plantikow-Münster, *ZÄS* 95, 1968, 127 (w)); Gunn a noté un développement de ce rôle devant *sḏm·f* à la Troisième Période Intermédiaire; la stèle de Dakhla (l. 5 = Gardiner, *o.c.*) en contient un exemple devant le présent I *ḥrw n šm r sỉp n*^{3} *wbnw... (r)-ntt sw pḥ r ptr...* « le jour d'inspecter les citernes... : il arriva pour voir... ». — Pour le pharaon « enfant » (*šry*) du dieu, voir Sandman, *BAe* VIII, 169, 13; Helck, *MIO* 4, 1956, 162; *Urk.* IV, 2013; Helck, *ZÄS* 83, 1956, pl. III, l. 11; P. Mallet II, 9 = Maspero, *RT* 1, 1879, 49; Christophe, *ASAE* 55, 1958, 9, x + 1; K*RI* VI, 20, 1; Nastasen, l. 6; et en général Posener, *De la divinité du pharaon,* p. 34.

(at) Entre [] et [] (restitué d'après Max Müller) il manque 21 cm.; on songe à une restitution telle que * *ỉ·wṯt ḫpr(·t) nb(·t)* « qui as créé tout ce qui vient à l'existence ».

(au) *ḫnw,* « résidence » d'un dieu : *Wb.* III, 370, 4. — *n*^{3}*y* est sans doute la copule placée à la fin d'une phrase nominale dont il ne reste que la dernière partie du groupe du prédicat; il est vrai que le signe  dans *n*^{3}*y* est gravé très légèrement, mais il est exclu qu'il s'agisse d'une éraflure accidentelle; aussi ne suivra-t-on pas Sethe, *ZÄS* 47, 1920, 148, qui avait lu seulement  en le rattachant à *sr.*

(av) Pour *nn* en *Néo-égyptien* voir Erman, *o.c.,* § 117 en ajoutant Ostracon Caire 25653 r° 6.

(aw) La graphie , sous laquelle se dissimule la forme ⲙⲡⲁⲧⲥ, a suscité un long débat : Sethe, *ibid.;* Erman, *ZÄS* 50, 1912, 106-7; Gardiner, *JEA* 16, 1930, 229-31; Edgerton, *AJSL* 48, 1931, 42 et *ZÄS* 69, 1933, 123-5; V. Lee Davis, *o.c.,* p. 197; Spiegelberg, *o.c.,* p. 92. Erman et Edgerton ont a juste titre, je crois, reconnu dans une confusion avec la forme de l'auxiliaire *ỉr* de *bw-ỉ·ỉr·tw·f.* Au demeurant je puis citer une graphie analogue de ⲙⲡⲁⲧⲥ dans un texte éthiopien : « Tu as déposé à mes pieds la souveraineté sur la Nubie » 

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

 (Nastasen l. 19); ne peut représenter le verbe *rdi* d'une part parce qu'il n'est jamais ainsi écrit dans le document, d'autre part parce que l'expression *rdi* X *m* surprendrait dans une inscription si influencée par la langue récente; nous avons donc une mauvaise transcription du brouillon cursif de la forme *n sḏmt·f* du verbe *ir;* il faut traduire : « alors que les hommes ne l'avaient (= ne m'avaient) pas encore fait roi [1] ». — Allusion est faite à une prédiction dont l'objet nous échappe. Taharqa, dès son enfance, avait-il été déjà spécialement distingué par l'oracle du dieu, comme le jeune Thoutmosis III (*Urk.* IV, 157-9); son élection entre ses frères serait alors une confirmation postérieure. Ou plutôt Taharqa ne prend-il pas à son compte un oracle rendu en faveur de l'ensemble de la descendance d'Alara et auquel il a fait allusion dans d'autres inscriptions (*Kawa* IV, 18-9; *Kawa* VI, 23-4)?

(ax) *ḥ3w* : les exemples de *ḥ3w* au lieu de *rk* à l'époque éthiopienne ont été réunis par Vikentiev, *La haute crue du Nil,* p. 24; ajouter Griffith, *AAA* 9, 1922, pl. 38, 16; *Urk.* III, 98; *Kawa* VIII, 3 et IX, 3. Sur Amon et la crue du Nil voir Leclant et Yoyotte, *BIFAO* 51, 1951, 23, n. 1; de Wit, *BIFAO* 55, 1955, 115, n. 3; Caminos, *LEM,* p. 175; Bonneau, *La crue du Nil,* p. 237-8; ajouter P. Boulaq XVII, IV, 5; *AeIB* II, 71, l. 7; Ranke, *PN* I, 27, 12. — Pour la demande adressée par le pharaon au dieu d'une crue abondante, cf. Posener, *o.c.,* p. 59.

(ay)  voir Sethe, *ibid.,* 148; Griffith, *Catalogue of the John Rylands Library* III, p. 227, n. 14; Spiegelberg, *o.c.,* § 91; Edgerton, *Studies Griffith,* p. 63; Steindorff, *Lehrbuch,* p. 132-3. Un exemple hiéroglyphique plus ancien dans Caire 42207 f.

(az) En général la divinité est censée donner au pharaon « le ciel et ce qui s'y trouve» (par exemple Naville, *TSBA* 7, 1882, p. 121, l. 12); on aimerait comprendre *m ḫ̲d* « en bon ordre », mais ce serait imputer au rédacteur ou au sculpteur une étrange légèreté; voir toutefois  pour , Drioton, *Pages d'Egyptologie,* p. 228; *m ḫndw,* «clarté du soir» (Assman, *Liturgische Sonnenlieder* (*MÄS,* 19), p. 53) n'a que faire ici. Il faut se tourner alors dans une tout autre direction; s'agit-il

[1] Pour l'idée comparer la stèle de Piankhi rééditée par Priese, *ZÄS* 98, 1970, 26, l. 22-3 : « les dieux, ils font le roi; les hommes, ils font le roi; c'est Amon qui m'a fait ».

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

d'une confusion entre *m ʿḏt* « en pièce », et l'expression *ʿḏ pt* qui décrit le bouleversement du ciel, comme un terrain retourné par la houe, lorsqu'il pleut (Sethe, *Ubersetz. u. Komm.* IV, p. 246; Clère, *BiOr.* 8, 1951, 178)? Ou encore faut-il accorder sa confiance à la graphie telle qu'elle est et supposer que le ciel, quand crépite l'orage, est comparé à une masse de graisse (*Wb. Mediz.*, p. 159) sur le feu? On attirera l'attention sur P. Bremmer-Rhind 23, 13-4 : *ḥft psy šnʿ m ỉ3btt nt pt* « quand cuit l'orage à l'est du ciel ».

(aaa) Restitution certaine d'après les traces [illegible]; on a bien envie de compléter *ʿš3 m ḫw*, l'expression *pt ʿš3 m ḫw* figurant dans P. Caire 31222, l. 10 = Hughes, *JNES* 10, 1951, 263. — Malgré les incertitudes de détail il semble bien qu'à la demande d'une inondation suffisante soit associée celle de la pluie. Comme notre document est vraisemblablement postérieur à l'an 6 (cf. aan), il fait peut-être allusion aux prodiges qui le marquèrent : une crue exceptionnelle et la pluie en Nubie (Posener, *Revue de Philologie* 25, 1951, 162; D. Müller, *Isis-aretalogien*, p. 68; Kitchen, *o.c.*, 349). Plus généralement les Ethiopiens ont adapté à la situation politique de l'époque une demande souvent formulée par le pharaon; pour des souverains qui prétendaient régner sur l'Egypte et le Soudan, une crue n'apportait l'abondance que dans une partie de leur domaine; aussi élargirent-ils le vieux souhait d'une crue abondante en lui adjoignant celui de la pluie. Si elle n'apporte rien de bon en Egypte (Sauneron, *BIFAO* 60, 1960, 14; Derchain, *BiOr.* 27, 1970, 22-3), elle est bénéfique ailleurs. Une fois l'Egypte perdue, au demeurant, les Kouchites imploraient Amon pour qu'il leur dispensât, non plus une crue abondante, mais seulement la pluie; ainsi le dieu est-il censé dire à Harsiotef : « je te donne un ciel de bonne pluie » (*Urk.* III, 118, 14). La mention juxtaposée de la pluie et de la crue ne doit pas être interprétée dans un rapport de cause à effet (Derchain, *ibid.*, 23, n. 14, réagit judicieusement contre ce genre d'abus); elle tient à ce qu'un même intercesseur demande à la divinité la prospérité dans des régions aux conditions naturelles différentes; la juxtaposition de ces deux souhaits s'opère d'autant plus facilement que dans la pensée égyptienne pluie et crue sont des phénomènes de même nature (pour *ḥʿpy m pt* désignant la pluie, cf. Vikentiev, *o.c.*, p. 51-2).

(aab) Entre les vestiges du [illegible] et ceux du [illegible] traces d'un signe qui ne peut être que [illegible]; lire donc *ỉnk* et non *ntk;* le texte devait dire quelque chose comme

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

« fais qu'il n'y ait aucun pays qui ne m'appartienne pas »; on songe en effet à *Ounamon* 2, 24 *mn wi*^{3} *nb ḥr-tp ỉtrw ỉw bn ns-st 'Imn,* « il n'y a aucun bateau sur le fleuve qui n'appartienne pas à Amon »; pour le tour voir Groll, *Non-verbal Sentence Patterns,* p. 111-2.

(aac) Lire *smn* en suivant Max Müller? Les traces suggèrent plutôt *'Imn.* Je ne sais à qui se rapporte *·f* et *ntf; ỉr nfr* est appliqué à Amon (Caire J.E. 37075 = Fairman, *JEA* 20, 1934, pl. I, 2, inscription entre la jambe et le pilier, l. 11); mais le contexte défend de rapporter l'épithète au dieu, à moins qu'il ne s'agisse d'un propos prêté à une tierce personne.

(aad) *nḥm* sous une graphie différente de celle qui vient après? — *šnn* est une forme récente de *šnw* : *Wb.* IV, 495, 17 et 515, 3-9; pour la graphie voir Schäfer, *o.c.,* p. 73; au sens moral et au sens physique les deux formes sont employées concurremment à la Troisième Période Intermédiaire et à la Basse Epoque : Edwards, *HPBM* V, L 1, v° 44; *Amenope* 9, 8; Leclant, *Recherches,* pl. 48 = Borghouts, *JEA* 59, 1973, 146; *Kawa* VIII, 27; Ranke, *MDAIK* 12, 1943, 119; Bresciani, *Der Kampf um der Panzer des Inaros,* II, 12. — Pour la formulation comparer l'hymne à Amon de *P. Rylands* IX, 25, 89 « Viens à moi Amon, préserve-moi de leurs manigances ».

(aae) Dans la graphie de *mdt* on relève une confusion entre  et  due à une mauvaise transcription du brouillon cursif, sous l'influence de *ỉr mdt* (cf. Schäfer, *Klio* VI, 1906, 290, n. 8), et, au second degré, de *ỉrt bỉnt* (cf. l. 21). Pour l'expression *mdt bỉnt* voir inscription de *Ḥnwt-t*^{3}*wy,* l. 6; *Urk.* VI, 71 et 127; Edwards, *o.c.,* L 6, 106; et surtout Gunn, *JEA* 41, 1955, 89-90, qui a noté les fluctuations dans la position de l'adjectif *nbt.*

(aaf) Eraflure à l'extrémité de  ; il s'agit soit d'une marque adventice, soit d'une erreur du graveur (cf. ah).

(aag) Il est plus vraisemblable de considérer  comme l'impératif ⲙⲁ (cf. n. aam), que de rattacher  à *ḫ*^{3}*ty·ỉ nḏmw* (*Wb.* II, 380, 9).

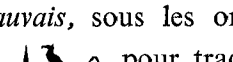
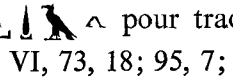
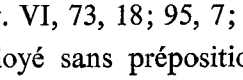
(aah) Cette graphie de ⲙⲓⲉ se retrouve dans d'autres textes éthiopiens : Griffith, *AAA* 9, 1922, pl. XV, 3; Priese, *ZÄS* 98, 1970, 26; Grapow, *ZÄS* 76, 1940,

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

32; voir aussi  = ⲙⲡⲟⲩ *Urk.* III, 132. — Nous avons ici la formulation en langue tardive de clichés tels *nn nswt ir irt·n·f* (Barguet, *BIFAO* 50, 1950, 54).

(aai) Pour le tour X *m-dì* Y *m* Z voir Erman, *o.c.*, 644; K*RI* IV, 5; VI, 20, 6; P. Leyde 371 r° 3 = Gardiner et Sethe, *Egyptian Letters to the Dead,* pl. VII; Gardiner, *JEA* 26, 1941, pl. 7, l. 5; P. Harris I, 75, 5; 78, 12; Helck, *JNES* 25, 1966, 35; Stèle de l'apanage, l. 26; Malinine, *RdE* 8, 1951, 147 (c). L'équivalent en langue de tradition est *iw·w n·k m bꜣkw* (P. Harris, 22, 12). — L'idée est exprimée ailleurs dans les textes éthiopiens : « tu es mon dieu, je suis ton serviteur » (*Urk.* III, 128; voir aussi *Kawa* XIV, 2). Pour l'idée en général cf. Posener, *De la divinité du Pharaon,* p. 31.

(aaj)  = *n*(·*i*) *n*ꜣ...?

(aak) *Wb.* I, 187, 10, ne connaît *ʿmḏ* que par notre texte. Le mot est pourtant bien souvent utilisé dans la traduction néo-égyptienne du *Rituel de repousser le mauvais,* sous les orthographes syllabiques , ,  pour traduire *ḥm, sinty, ḫsf, sḥm,* ce qui nous fixe sur son sens (*Urk.* VI, 73, 18; 95, 7; 103, 6; 117, 2; 123, 5; 137, 18; 139, 14). Ici le verbe est employé sans préposition; l. 16 il est construit avec *r* introduisant ce dont on se détourne.

(aal) Pour l'utilisation des termes ethniques et géographiques traditionnels dans les textes éthiopiens, voir Yoyotte, *Biblica* 37, 1956, 475, et ici même II, n. e. — Après  traces correspondant à .

(aam) Au début de la ligne reste d'un signe qui pourrait être . — Sethe, *o.c.*, 148 a traduit « lass mich es nicht tun mit dem Tribut des Land Syrien... »; à contre-sens. Il appert des emplois du groupe  dans le texte (I, 10, 16, 17; II, 6, 7, 8) qu'il représente l'impératif ⲙⲟⲓ ou l'auxiliaire ⲙⲁ de l'optatif (Spiegelberg, *o.c.*, § 216). Le vétitif que postule la traduction de Sethe s'écrit  (cf. l. 6).

(aan) Taharqa semble faire allusion à une tentative qu'il va faire pour replacer sous son contrôle la Palestine et la Phénicie; on songe aussitôt à la déposition

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

du roi de Sidon Abdelmalkott par Esarhaddon (Zeissl, *Äthioper u. Assyrer im Ägypten, AgFo* 14, p. 35; Kitchen, *o.c.,* 352). Notre texte serait donc à placer entre les années 14 et 17 du roi. — Leclant et Yoyotte, *BIFAO* 51, 1951, 23, donnent une liste d'indices suggérant des relations économiques avec l'Asie; s'agissait-il réellement d'un tribut comme l'inscription le laisse entendre? Pour la mention de Taharqa dans la Bible, voir Avaux, *Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire Orientale et Slave* 20, 1968-72, 31-43; et surtout Kitchen, *The Journal of the American Near Eastern Society of Columbia University* 5, 1973, 225-33.

(aao) Restituer ?

(aap) A côté du  il y a des traces qui ne sont pas des éraflures, mais un signe laissé inachevé; il s'agit d'une graphie  de *mt,* graphie attestée sur la stèle de Piankhi (l. 77 à côté de  l. 78; voir aussi : Sander-Hansen, *Die religiösen Texte auf dem Sarg des Anchnesneferibre,* p. 60 et Jelínkova-Reymond, *Djed-Her-le-Sauveur,* TB 130; De Meulenaere, *BIFAO* 63, 1965, 23, Pl. I); comparer les orthographes de l'époque éthiopienne  (Lefevbre, *ASAE* 25, 1926, 28);  (Gunn et Egelbach, *BIFAO* 30, 1930, 801);  (Daressy, *RT* 23, 1901, 8);  (Leclant, *Montouemhat,* Pl. XVI, l. 7). Il semble que le graveur ait été déconcerté par le signe . — Pour l'idée voir Spiegelberg, *ZÄS* 53, 1917, 13, r° 6-9 (pour le sens de ce document cf. Barns, *JEA* 35, 1949, 69, n. 1) et Jacquet-Gordon, *JEA* 46, 1960, 16, l. 14; et, moins étroitement apparenté, P. Caire 58032, l. 81-2.

(aaq)  = *wi.* Cette abréviation purement graphique est connue tant au Moyen Empire (*HTBM* II, pl. 21, partie supérieure, l. verticale 4; Hayes, *JEA* 33, 1947, 7 (h)), au Nouvel Empire (Edgerton, *Studies Griffith,* p. 62, n. 3), à la Troisième Période Intermédiaire (Jacquet-Gordon, *JEA* 46, 1960, 16, l. 3), qu'à la Basse Epoque (par exemple Tresson, *Kêmi* 4, 1931, 133). — = ϵροϥ.

(aar) Lire *mtwk* cf. ah et aaf. —  n'est pas à prendre littéralement; c'est la plus ancienne attestation hiéroglyphique de la préposition ϵϫⲛ, bien connue en démotique, cf. Lexa, *o.c.,* § 864; Sethe, *Demotische Urkunden zum äg. Burg-schaftsrechte,* p. 241/2; Malinine, *Choix de textes juridiques,* p. 19; Spiegelberg, *o.c.,* p. 166, qui cite un autre exemple hiéroglyphique (= Chassinat, *Le mystère*

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

d'Osiris au mois de Khoiak, p. 802-3, où l'expression n'est pas comprise). — Allusion est faite aux «mauvaises paroles» souvent combattues dans les recueils de magie prophylactique en faveur du pharaon; voir par exemple Schott, *ZÄS* 65, 1930, 37 (P. BM 10081, 35, 30-2). Un cas de blasphème à l'encontre du pharaon est attesté dans la jurisprudence : ostracon Caire 25556 = Allam, *Hieratisch Ostraka und Papyri,* p. 61-2. Il faudrait reprendre à ce sujet l'examen du dossier de la conspiration contre Ramsès III, malgré les conclusions négatives de Goedicke, *JEA* 49, 1963, 71-92. Les « mauvaises paroles » peuvent toucher les dieux : cf. P. Ramesseum C, v° I, 9.

(aas) Phrase nominale dont le participe substantivé n'est pas précédé de l'article; cette construction est attestée dans les noms propres X *i·ir dì·s,* cf. Spiegelberg, *o.c.,* § 242, qui considère à tort le participe substantivé comme étant le prédicat. La sentence a une allure gnomique; l'opposition *bk* / *ḥr* est connue dans la Sagesse démotique (P. Insinger 12, 21 et 14, 11). Nous avons peut-être ici une citation empruntée à une composition sapientale de la Troisième Période Intermédiaire.

(aat) ⲟⲩⲉⲉ ⲥⲁⲃⲏⲉ; c'est le plus ancien exemple hiéroglyphique connu; un exemple très douteux dans un texte en hiératique anormal : Černý, *Studies Griffith,* p. 52.

(aau) Le sens général de la phrase s'entend assez bien, mais le détail soulève quelques difficultés. — En haut de la colonne les traces appellent une restitution [] (paraît exclu à cause de l'épaisseur de la base du signe); je tiens pour une graphie de *ir* : voir en général Kuentz, *BIFAO* 28, 1929, 103; et un exemple du Nouvel Empire dans l'ostracon Nash v° 7 = *HO,* pl. 46. — *ir p³ nty iw·k ḏd n·i* : il n'y a pas de pronom résomptif; on en attendrait un dans la citation au style direct (Erman, *Neuägyptische Grammatik,* § 844); Spiegelberg, *o.c.,* § 558 cite des exemples d'omission du pronom résomptif, mais aucun d'eux n'est analogue au nôtre; toutefois j'ai relevé un cas très proche : *iw i·ir·w mš' ḥr p³ nty iw·f ḏd* « alors que c'est à son injonction qu'ils avancent » (*Urk.* VI, 101, 6); dans ce passage, il est vrai, *ḏd* est écrit ; on pourrait considérer que le scribe a simplement omis le suffixe; toutefois *wt* ou *tw* explétif est attesté après *ḏd,* ainsi Ricke et Wente, *o.c.,* p. 15; non seulement la forme, mais encore le fond s'apparentent très étroitement à l'inscription de Taharqa; pour l'idée on peut citer aussi K*RI* II, 35, 95 : *is bn šm·n·i ḥ'·n·i ḥr r³·k* « ne me mets-je pas en marche,

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

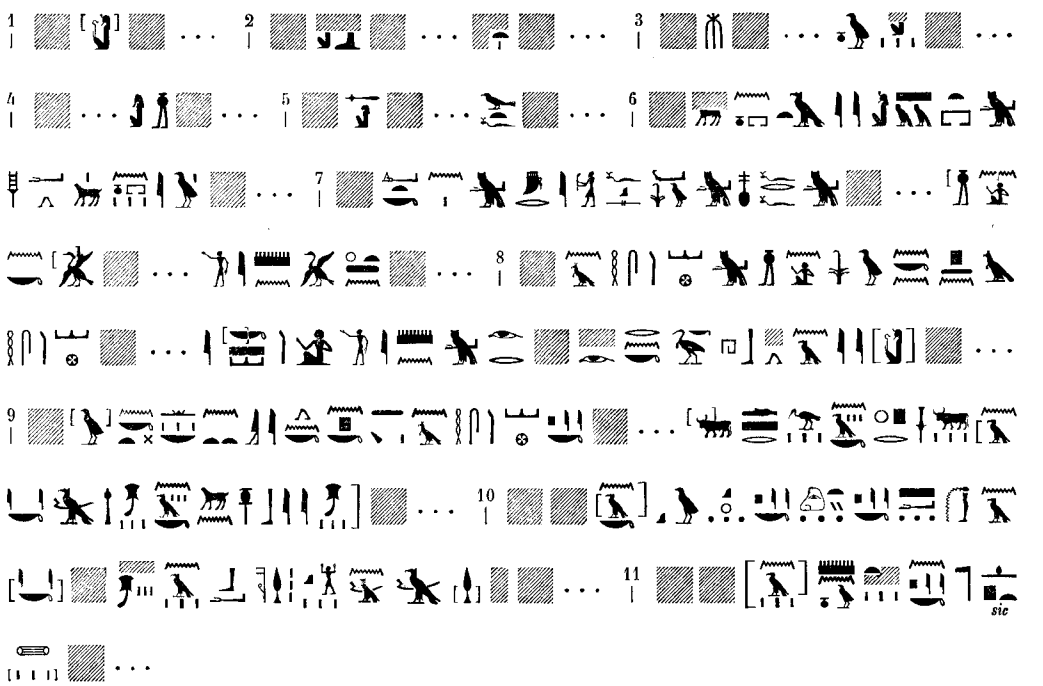
ne m'arrêté-je pas à ton mot? ». — Gardiner, *JEA* 16, 1930, 224, n. 1, estime que dans une relative du type *nty iw·f sḏm, iw·f sḏm* représente toujours le futur III en Néo-égyptien; la règle vaut vraisemblablement ici. — = MAQE (Erichsen, *Demotische Glossar,* p. 506). — soulève une autre difficulté : *šm* + *m* + nom de personne est attesté dans le sens de « s'abattre sur » (Spiegelberg, *Sagenkreise,* XI, 21, 4; P. Insinger 4, 3, et 28, 17), sens qui convient mal ici, d'autant plus que n'est pas repris après le second *šm.* Il faut donc chercher dans une autre direction; *šm* s'emploie très souvent avec un datif éthique dans le sens de « partir », « se mettre en marche » (Spiegelberg, *Mythus,* p. 265; Junker, *Papyrus Lonsdorfer* I, p. 19; Volten, *Ägypter. u. Amazoner* III, 2, 3; Bresciani, *o.c.,* IX, 21 et XXIII, 15; de Cenival, *Les associations religieuses,* p. 105, 3, 2; le fait se maintient en Copte, voir Steindorff, *Lehrbuch,* p. 299); d'autre part un datif éthique est attendu avec l'impératif; il peut être renforcé par la particule *my* (Lexa, *o.c.,* p. 464); ainsi *m-šm my n·k r wᶜ ᶜw* (*P. Rylands* IX, 4, 2); n'est peut-être qu'une graphie approximative de *my n·k,* dont nous ignorons la vocalisation, mais qui ne devait guère se prononcer très différemment de MMOK. — L'oiseau à la fin de la ligne est certainement un , un peu déformé par une éraflure; restituer donc *m t*ȝ *ȝt.* — Comprise de cette manière la phrase offre un sens satisfaisant; l'anacoluthe par laquelle *ir p*ȝ *nty iw·k ḏd n·i* reste en suspens n'est pas inadmissible; dans *Ounamon* 2, 60, une phrase commence par *ir n*ȝ *ḳnw i·ḏd·kn·i,* qui reste ensuite en suspens (le passage est cité par Hintze, *o.c.,* p. 287).

(aav) Pour *ir bin* cf. Grapow, *ZÄS* 76, 1940, 37; on pourrait être tenté de couper après *i·ir·k,* considérant comme la particule du vocatif introduisant une nouvelle invocation, sans reprise du nom Amon (comme I, 5); toutefois la particule du vocatif n'est jamais écrite dans ce qui nous reste du texte. Aussi préféré-je voir dans une graphie de *r* pour laquelle voir par exemple Gardiner, *JEA* 19, 1931, 24.

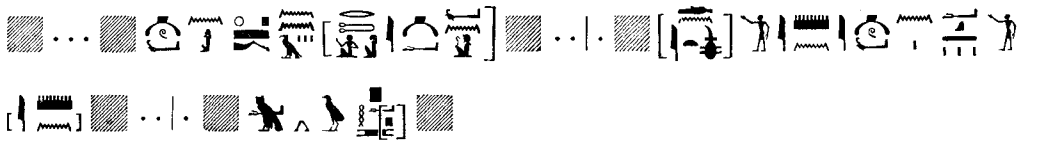
(aaw) L'inscription devait se terminer sur la septième assise. Ou bien elle trouvait sa conclusion dans la colonne verticale placée derrière la représentation du roi et dont il ne reste plus que des vestiges (p. 2), comme c'est le cas pour l'inscription de la partie ouest (p. 53).

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

II. Grande Inscription de Taharqa : Partie ouest de mur. (**H. Fa, I, K** = fig. 6, 8, 9 et 12).



Bloc K



1 à 5. *Presque entièrement disparu.*

6. «... *dans mon écurie* (a); *fais que je me tienne parmi eux alors que je...*

7. ... *que tu m'as donnée; affermis-le, maintiens-le* (b), *rends-le parfait ... je t'apporte le* (c) ... *O Amon le* (?) (d) ...

8. ... *de* T3-nḥsy (e); *fais que je te l'apporte de* T3-nḥsy... Kš. *O Amon fais que je* (?) *fasse* (f) ... *te servir de manière que mes... envoient*

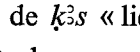
9. ... *tout produit qui vient pour toi de* T3-nḥsy : *ton... tes bœufs rouges* (g), *tes bœufs-*ḫrp (h), [*tes oryx, tes peaux de léopard*]... (i)

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

10. ... *tes fruits du palmier-dôum* (j), *ton ocre de Nubie* (k), *ton sable pur* (l), *tes... les longues tiges de palmier-dôum* (m) ...
11. ... *les offrandes quotidiennes... de ta divine-offrande...* »

Bloc K « ... *donne-moi la domination* (n) *sur les* [*hommes, donne-moi*]
...
... [*un vase*-dn]yt (o). *O Amon, donne-moi le pain* (p). *O Amon...*
... *fais que vienne l'inondation* (q) ... »

(a) La confusion règne dans le classement des mots tels *šmmt* : Voir en dernier lieu Nur el Din, *The Demotic Ostraca in the National Museum of Antiquities at Leiden*, p. 52-3; on distinguera *šmyt, šmmt*, en démotique *šym³t, šmym³t*, parfois suivi du qualificatif « nord » ou « sud », et qui semble désigner une pièce d'un temple ou d'une chapelle funéraire (*Wb.* IV, 472, 5-7; Scharff, *ZÄS* 59, 1924, 47; Hayes, *Ostraka*, p. 39; Spiegelberg, *ZÄS* 65, 1930, 56; Wangstedt, *Die demotischen Ostraka der Universität Zurich*, p. 30); et *šmm, šmmt*, qui désigne « l'écurie », « le magasin » (*Wb.* IV, 482, 2-4; Caminos, *LEM*, p. 308 et 513; Erichsen, *Demotische Glossar*, p. 486 et 520; Thompson, *Theban Ostraca*, p. 39; Kischkewitz, *Festschrift zum 150 jährigen Bestehen des Berliner Ägyptischen Museums*, p. 152), « le dépôt de bois » (Helck, *Materialien*, p. 553); la signification de *šmm* dans *P. Anastasi* I, 16, 7-8 n'est pas encore précisément déterminée (cf. Simpson, *P. Reisner* I, p. 78). J'ai adopté le sens « écurie » parce que *šmmt* est mis en relation avec le roi, et parce que les Ethiopiens ont marqué un intérêt particulier pour les chevaux : « va à l'écurie choisir ce que tu veux de tous les chevaux que tu désires » (Piânkhi l. 113) voir aussi von Deines, *MIO* 1, 1953, 8; des tombes de chevaux ont été retrouvées à Napata (PM VII, 198). — Pour *ʿḥʿ m-ḫnw* cf. P. Abott, 6/4 = Peet, *The Great Tombs Robberies* II, pl. IV et P. BM 10375 r° 13 = Černý, *LRL*, p. 45.

(b) Graphie de *ḳ³s* « lier » *Wb.* V, 13, 1-7; comparer la graphie  (*Urk.* IV, 1603, 14); le sens « maintenir » s'impose ici; cf. l'épithète *ḳis*, « qui relie les éléments de l'être » *Esna* 5, 97. On remarquera le parallélisme *my ḏr·f; ḳs sw; my nfr·f;* deux optatifs avec des verbes intransitifs; l'impératif avec le verbe transitif.

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

(c) Restituer []. En-dessous de il y a un [et non un comme l'indique Max Müller, *o.c.*, p. 149.

(d) Le *n* qui suit *p3wty* empêche de comprendre « le primordial des deux terres » (cf. Sethe, *Amun*, 178); s'agirait-il alors de *p3wt* « l'origine » ou de *p3wt* « le pain », « l'offrande » (Reymond, *ZÄS* 98, 1973, 136)?

(e) Pour la graphie voir Sauneron et Yoyotte, *BIFAO* 50, 1950, 174, n. 2, où notre texte est attribué à Chechanq I et Zibelius, *Afrikanische Orte- und Völkernamen*, p. 141-2.

(f) Pour la graphie *ikš* voir Leclant, *Enquête sur les sacerdoces*, p. 71, n. 2. est-il aberrant ou s'agit-il de l'adjectif « éthiopien », cf. Ιεχως et Παχυσις, Yoyotte, *Mél. Maspero* IV, 260, n. 5. — Entre et il manque deux cadrats; devant il faut restituer vu par Max Müller; pour *ir b3k* « servir », cf. *Wb.* I, 429, 7; ajouter P. BM 10375, v° 1 = Černý, *LRL*, p. 46, 16 et Grapow, *ZÄS* 76, 1940, 32, à propos d'un texte éthiopien.

(g) Pour les bœufs rouges (*iḥ dšr, k3 dšr, dšr*) cf. *Wb.* V, 488, 14-5 et 492, 12; et aussi Kees, *Totenbuchstudien*, p. 28-9; *AEO* I, 23; Dawson, *CdE* 30, 1955, 210-1; les allusions sont très nombreuses dans les textes funéraires. Des grands bœufs rouges figuraient dans la cargaison des « chalands du roi Piânkhi » [1] : Benson et Gourlay, *The Temple of Mut in Asher*, pl. XX, 1; XXI, 2; p. 372, où l'expression n'a pas été comprise.

(h) *Wb.* III, 329, 15; le mot apparaît dans l'inscription de Katimala, Grapow, *o.c.*, 40; pour le type du terme comparer *sšr*, « bœuf de sacrifice », à l'origine « bœuf tué d'une flèche », Leclant, *MDAIK* 14, 1956, 142, n. 4.

(i) Max Müller avait lu à cet endroit qui correspond certainement à ; notre hypothèse est ainsi confirmée. Je place ici le fragment copié par Champollion et maintenant disparu (cf. p. 13 et fig. 9). — Pour l'oryx comme

[1] Sur ce document, la bibliographie a été rassemblée par Leclant, *Recherches sur les monuments thébains* (*Bib. Et.* 36), p. 114-5; ajouter depuis Priese, *MIO* 14/2, 1968, 189-90. Quelle que soit l'incertitude qui pèse encore sur son interprétation, il est évident qu'il contient des listes de produits spécifiquement nubiens.

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

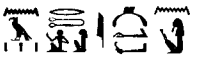
produit nubien voir Caminos, *Qasr Ibrim,* p. 71, n. 2. — Pour la peau de léopard, *ibid.* et Säve-Söderbergh, *Ägypten und Nubien,* p. 21, 210, 222; Bonnet, *Reallexicon,* p. 581, et Westendorf, *ZDMG* 118, 1968, 254, étudient son utilisation dans le rite.

(j) Bibliographie relative à *ḳwḳw* dans Wallert, *Die Palmen im alten Ägypten, MÄS* 1, p. 52; Caminos, *LEM,* p. 322; Helck, *o.c.,* p. 185, 651, 793; les fruits du palmier-dôum figurent dans la cargaison des « chalands de Piankhi », Benson et Gourlay, *o.c.,* pl. XXI, 2, l. 2 et XX, 1, l. 2.

(k) *sṯi* : *Wb.* III, 488, 3-6; Caminos, *o.c.,* p. 442; Iversen, *Paints and Pigments,* p. 26; *Wb. Drogennamen,* p. 468; Harris, *Lexicographical Studies,* p. 150. Pour l'origine nubienne de l'ocre voir Säve-Söderbergh, *o.c.,* p. 218 et Sauneron, *Rituel de l'embaumement,* p. 33, 3 (identifié à Tefnout par allusion au mythe de la déesse lointaine). C'est certainement à juste titre que Dévaud, *RT* 39, 1921, 24 propose comme étymologie du terme « terre de Nubie ». Pour les noms de produits formés sur les noms de pays (ou l'inverse?) voir Montet, *Kêmi* 13, 1954, 70.

(l) Je ne connais pas d'autre exemple de « sable pur » venant de Nubie; on peut penser que son utilisation était rituelle (cf. par exemple Spiegelberg, *ZÄS* 56, 1920, 20; Otto, *Mund offnungritual,* p. 35-6; Montet, *CRAIBL,* 1960, 173; Moret, Rituel, p. 201; Monnet, *RdE* 8, 1951, 157; Winlock, *The Slain Soldiers of King Neb-hepet-Re Mentu-hotpe,* p. 22; Lauffray, *Kêmi* 21, 1971, 114, n. 66); pour une spécification de l'origine du sable voir *P. Salt* 825, XVI, 9, *šˁ n wꜣḏ wr.*

(m) *mꜣmꜣ* : Wallert, *o.c.,* p. 50-2; comme produit nubien : Säve-Söderbergh, *o.c.,* p. 213. — *bˁi* : bibliographie dans Helck, *o.c.,* p. 207 et 815; voir aussi l'instrument *bˁi n ỉmy-wnwt, Wb.* I, 446, 9; Barguet, *Le papyrus Louvre N 3176,* p. 23, n. 10; ajouter deux textes éthiopiens : Benson et Gourlay, *o.c.,* pl. XXI, 2, l. 3; *Kawa* VI, 9 où il est précisé que l'objet est en argent. — Loret, *RT* 16, 1894, 97, montre que la fabrication des cannes de palmier-dôum était une spécialité éthiopienne. — Le mot *bˁi* est à l'origine du grec βαῖς, voir Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque* I, p. 158.

(n) Je donne ce sens à *ḫpš* d'après *ḫpš* «conquérir» (Faulkner, *JEA* 50, 1954, 24). — Restituer  d'après Max Müller.

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

(o) Restituer []; Max Müller avait vu le ; cf. *Kawa* I, p. 10 (14).

(p) *ʿḳw* a plusieurs sens. — Le pain (ΟΘΙΚ), voir Helck, *o.c.*, 667 (10); Malinine, *Choix de textes juridiques*, p. 110; Janssen, *Two ancient Egyptian Ship's-logs*, p. 22-3. — La ration, le revenu : Malinine, *o.c.*; Hughes, *Studies in Honor of J.A. Wilson*, p. 19; c'est le sens qu'a le mot le plus souvent dans P. Leide I 350 v° et P. Turin 2008 + 2016 = Janssen, *ibid.;* quand, dans ces documents, on veut spécifier que le terme garde le sens de « pain », on le précise par l'adjonction de , « pain blanc et conique » ou de *n wnm*, expression relevée par Wente, *LRL*, 39 (g), et qui doit signifier « pain proprement dit ». — *ʿḳw* paraît désigner une unité de mesure pour l'encens dans *Kawa* II, p. 10; cf. le français « pain de cire ».

(q) [].

III. Inscription de Taharqa : Légende de la scène de la partie ouest du mur. (**D, G, A** = fig. 5, 7 et Pl. IV).

Au-dessus du roi : [] « ... *pour tout ce qu'il fait, deux fois...* ».

« *Le roi du sud et du nord* [], *le fils de Rê* [] *doué de vie éternellement* ».

« *Nekhebt, la blanche de Nekhen, qu'elle donne la vie* ».

Colonne verticale derrière le roi :



« *Fais que je fasse qu'ils te soient apportés* (a), *mon cœur se réjouissant de tout ce que tu as fait pour moi. Fais que j'aille monter devant toi, fais que je vienne monter devant toi* (b)... *faire pour moi se réalise* (c)... *ce qui est bon* (d)... »

(a) [] d'après Max Müller, *o.c.*, p. 144. — A côté de on distingue un et en-dessous peut-être un . — Allusion est faite aux produits nubiens mentionnés dans la grande inscription du dessus.

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

(b) La restitution [G43 D21 Aa1 G1 Z1 N35 D21 Aa1 G1 Z1] s'accorde et avec l'espace disponible, et avec les traces. *iw* et *šm* (écrit D21 Aa1 G1) sont construits avec *r-ḥr* ϵ2ρλϊ dans un texte éthiopien, l'inscription de Nastasen, l. 26 et 32 (Schäfer, *o.c.*, p. 77 et 83); un exemple démotique dans II Kham., 1, 15, 4/3. — G1, *(r)-ḥrk*, est la préposition connue avec le sens « devant quelqu'un » (*Wb.* III, 119, 12; d'autres exemples chez Wente, *LRL*, p. 63 (z)). — Le parallélisme *šm/iy* (cf. Goedicke, *MDAIK* 18, 1962, 32) correspond aux tours tels *šm-iy* (*Sinaï* n° 53; Wente, *LRL*, p. 36; De Meulenaere, *OLP* 4, 1972, pl. V, dernière ligne), *ʿḳ-pr*, *ʿḥʿ-ḫms*, etc... qui visent à exprimer toutes les modalités d'une action en en juxtaposant les aspects extrêmes.

(c) On songe à une phrase du genre « tout ce que tu désires faire pour moi se réalise aussitôt » (ou « est couronné de succès »); cf. *imy ir·k imy ḫpr·sn* « puisses-tu faire des entreprises et puissent-elles être couronnées de succès » (P. Northumberland 1, r° 5 = Barns, *JEA* 34, 1948, 36 et 38; ou encore *p3 i·ir·k p3 nty iw·f r ḫpr* « ce que tu entreprends réussit nécessairement » (K*RI* VI, 20, 4); pour l'autre hypothèse *ḫpr ḥr-ʿ*, voir *ink p3 ḏd ir ḫpr·sn ḥr-ʿ* « je suis celui qui dit « que cela soit fait » et cela se réalise aussitôt » (Helck, *ZÄS* 83, 1956, pl. II, l. 17) et en général Otto, *Gott u. Mensch*, p. 14 sq. et 140-1.

(d) *p3 nty n3-nfr·f;* forme verbale de l'adjectif dans une relative, cf. Spiegelberg, *Demotische Grammatik*, § 532. Pour la forme en général voir Sethe, *ZÄS* 64, 1929, 63-4; Williams, *JEA* 38, 1952, 62-3. Sethe, *ZDMG* 79, 1952, 303, et Griffith, *Catalogue of the John Rylands Library* III, p. 273, n. 4, ont reconnu cette forme dans le nom propre *N3-nḫt·f*, mais n'ont pas observé que ce type de nom propre est bien antérieur à l'époque hellénistique; une liste est donnée par Erman, *ZÄS* 44, 1907, 110. Les noms *N3-mnḫ-p3-Rʿ* (*PN* I, 169, 21) et *N3-nfr-ḥr·s* (*ibid.*, 169, 26) apparaissent dans la famille de *Bs-n-mwt*, chez des contemporains de *Bs-n-mwt* III, c'est-à-dire dans la première moitié de la XXV^e dynastie (voir la généalogie de Kitchen, *o.c.*, § 190-1; la dame *N3-nfr-ḥr·s* ne figure pas dans la généalogie; je l'y ai replacée en me fondant principalement sur Caire 41052); *N3-ʿ3-t3y·s-nḫt* est la mère d'un prêtre de Ptah qui s'est signalé en déposant une stèle en l'an 24 de Taharqa (Malinine, Posener, Vercoutter, *Catalogue des stèles du Serapeum*, p. 100, n° 125). La forme verbale de l'adjectif est abondamment utilisée dans

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

la traduction néo-égyptienne du rituel de *repousser le Mauvais* (*Urk.* VI, 73, 4 et 6; 105, 18 et 20; 125, 4; pour la date voir *infra*, p. 64 n. 4). Un exemple très douteux se trouve peut-être à la fin de la XVIII[e] dynastie : Gardiner, *JEA* 14, 1928, 11, n. 27.

Par sa position cette colonne appartient à la scène; par sa langue et sa teneur elle s'apparente à la grande inscription du dessus dont elle constituait peut-être la conclusion.

* * *

Les inscriptions de Taharqa se répartissaient en deux registres superposés, les séquences de l'un s'ordonnant en sens contraire de celles de l'autre. Le registre inférieur est formé par des scènes qui théoriquement se succèdent d'ouest en est, c'est-à-dire du VI[e] pylône au sanctuaire; la première scène est une offrande de Maât, substitut d'une offrande alimentaire[1]; de la deuxième il ne reste rien qui permette de la caractériser; la troisième représente la consécration d'une « grande offrande » (*ʿ3bt*); sa surélévation par rapport aux autres scènes donne à penser qu'un autel était dressé en dessous, au demeurant[2]. Au contraire le registre supérieur, c'est-à-dire la grande inscription, était divisé en séquences qui se succédaient d'est en ouest, le grand hymne conservé dans les trois premières colonnes de la partie orientale en constituant nécessairement l'ouverture. Toutefois ces deux registres ne sont pas totalement indépendants l'un de l'autre : la colonne verticale qui clôt la scène de la partie ouest faisait vraisemblablement office de conclusion pour la partie de la grande inscription qui la surplombe; inversement la partie est de la grande inscription fait allusion à la scène d'offrande du registre inférieur (l. 12 « fais que je te porte toutes choses... »); elle se terminait peut-être avec la colonne verticale qui marquait la fin de ce registre et dont il ne subsiste presque rien. Bien plus, le rite de présenter une « grande offrande » ponctue traditionnellement des situations dont la grande inscription fait état : ainsi apprenant la rébellion de la Nubie Thoutmosis IV se rend au temple et fait une « grande offrande » avant de demander à l'oracle d'Amon de l'éclairer sur la conduite à tenir[3]; ici le rite accompagne une inscription dans laquelle Taharqa supplie le dieu de l'aider à recouvrer le tribut d'un pays que les Assyriens ont soustrait à son hégémonie. Ou encore *'Imn-niwwt-irk* fait une « grande offrande » avant

[1] Bonnet, *o.c.*, p. 431. — [2] Barguet, *o.c.*, p. 123, n. 2. — [3] *Urk.* IV, 1545, 5-8.

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

de présenter le butin pris sur les peuplades rebelles[1]; ici le rite correspond à l'offrande sans cesse renouvelée, si le dieu en donne les moyens, des produits nubiens. Les scènes rituelles fonctionnent donc comme caution de la supplique inscrite au-dessus d'elles.

Celle-ci débute par une invocation à Amon, en égyptien de tradition, assez étroitement apparentée à l'hymne qui prélude aux décrets oraculaires de la XXI^e^ dynastie et que Meyer avait appelé le *credo* politique de l'état divin[2]; signe que les Ethiopiens entendaient respecter l'ordre en vigueur dans le pays qu'ils avaient conquis. Au-delà de l'étroite parenté avec cet hymne, on reconnaît dans notre inscription des poncifs puisés dans le répertoire de la théologie thébaine et utilisés du Nouvel Empire à l'Epoque Ptolémaïque[3]; c'est qu'il s'agit de saisir la puissance divine dans le réseau des épithètes les plus caractéristiques, un tel exorde visant avant tout l'*evocatio* du dieu, préalable obligé de toute prière. Alors que dans les décrets oraculaires l'hymne à Amon précède directement l'oracle du dieu[4], il est placé ici dans la bouche du roi grâce à la formule *ḥr·f n s3·f*, moins solennelle que *ḏd mdw*, qui facilite la *captatio benevolentiae* et, par là même, l'exaucement de la prière.

Elle frappe par son originalité. Non que les lieux communs à travers lesquels s'expriment habituellement les relations entre le pharaon et la divinité en soient totalement proscrits : Taharqa est l'enfant (*šry*, I, l. 7, plus familier, qui s'oppose à *s3* dans la partie en égyptien de tradition), le serviteur (*b3k*, I, l. 14) d'Amon[5]; il lui demande la crue (I, l. 9; II, K); il a fait ce qu'aucun pharaon n'a fait (I, l. 14). Mais l'ensemble se module sur un ton inhabituel. Loin que la personnalité

(1) *Kawa* IX, 21-35. Sur le nom du roi cf. Priese, *o.c.*, 185-8.

(2) *Berlin Sitz.* 1928, 503-12. Le fait que ce *credo* soit repris par un souverain de la XXV^e^ dynastie serait, s'il en était besoin, un argument de plus pour insérer cette dynastie dans la Troisième Période Intermédiaire; voir en général Kitchen, *o.c.*, p. XI-XII.

(3) Nous avons, dans le commentaire des quatre premières colonnes, signalé bien des parallèles autres que ceux fournis par les décrets oraculaires de la XXI^e^ dynastie. Pour d'étroites concordances avec l'hymne du P. Leyde I 350, voir N. d, i, s, v.

(4) Dans P. N 41 et T. N 5 l'hymne est relié à l'oracle par (*r*)-*nty* : Gunn, *JEA* 41, 1955, 87-8; dans P. P 32 par la formule oraculaire *ḏd 'Imn* (cf. *supra*, p. 15).

(5) *B3k* et *šry* sont associés pour caractériser le roi dans l'inscription de Ramsès III publiée par Helck, *ZÄS* 83, 1958, pl. III, l. 2 et 9.

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

humaine du roi se dissolve dans les stéréotypes de la fonction [1], loin que l'individualité des événements s'annihile en se réduisant à la répétition des modèles archétypes [2], le style, dépouillé de la phraséologie traditionnelle, revêt des accents personnels, voire même intimes. Taharqa s'abandonne à la toute-puissance de la divinité en renonçant à l'affronter de plain-pied, comme le font d'autres pharaons, ou lui-même ailleurs, par le jeu rhétorique de trompettantes épithètes [3]. Au rythme de l'invocation « ô Amon » se succèdent les éloges du dieu et les requêtes du monarque; sans doute un lien, difficilement perceptible en raison des lacunes, unissait-il celles-ci à ceux-là; lorsque Taharqa loue Amon de ne pas abandonner une entreprise à moitié achevée, le raisonnement implicite se démonte ainsi : puisqu'Amon l'a choisi, à lui d'assumer, pour ainsi dire, ses responsabilités et d'accueillir favorablement ses demandes, en l'occurrence de daigner entendre ceux qui dépendent de lui (I, l. 5 « tu les entendras par égard pour moi »). Ailleurs on entrevoit mal comment s'articulent l'éloge et la requête.

C'est que la composition est lâche, outre les mutilations du texte. Après avoir rappelé les circonstances de son accession au trône, Taharqa parle en tant que souverain : il réclame une crue abondante et la pluie, gages de prospérité dans le royaume (I, l. 9; II, K); et aussi que l'exercice du pouvoir ne l'entraîne pas hors du droit chemin (I, l. 6); ici le scrupule moral dissimule des impératifs politiques; « ne me laisse pas faire ce que tu détestes » « ne me laisse pas m'engager dans une action que tu détestes » signifiant sans doute « ne me laisse pas m'engager dans des entreprises qui dresseraient contre moi ton clergé ». La politique extérieure a ses exigences, elle aussi : le roi implore le dieu pour qu'il lui accorde la puissance en général (I, l. 9; II, K) et aussi le succès sur des points précis : que la Nubie demeure assujettie (II, l. 8); qu'il replace le pays de Khor sous sa férule (I, l. 16) [4]. Enfin d'autres requêtes sont personnelles et indépendantes

[1] Opposer l'inscription de Taharqa, *Kawa* IV, l. 2-7.

[2] Ainsi : « elle se réjouit à l'extrême quand elle contempla la splendeur de Sa Majesté, comme Isis contempla son fils Horus, apparu sur le trône de son père Osiris, après qu'il eut été un jeune homme dans les marais de Chemmis » (*Kawa* V, l. 18-9).

[3] Sur l'assimilation rhétorique du pharaon à la divinité, voir Posener, *De la divinité du pharaon*, p. 42-4.

[4] Aucune allusion n'est faite à la situation dans le nord de l'Egypte. Etant donné les lacunes de l'inscription on hésitera à tirer quelque conclusion de cette réticence sur ce sujet.

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

de la fonction monarchique : protection contre les entreprises hostiles (I, l. 12); châtiment des ennemis (I, l. 18); santé et longue vie pour lui et sa famille (I, l. 12 et 17); prospérité de son écurie (II, l. 6); Taharqa s'humilie jusqu'à quémander son pain (II, K).

En contrepartie il proteste de son obéissance (I, 20) [1] et fait étalage des richesses de Nubie que le dieu recevra aussi longtemps qu'il lui en assurera la maîtrise, ce pays étant fictivement présenté comme un pays conquis dont le roi offre au dieu le butin [2]; l'inscription, il est vrai, est gravée au revers des *Annales* de Thoutmosis III! L'échange constitue le principe fondamental des relations entre le pharaon et la divinité, mais il est formulé d'ordinaire en des termes généraux qui visent à embrasser la totalité du réel [3]. Ici peu de vœux généraux et stéréotypés; beaucoup de requêtes personnelles, particulières, sinon prosaïques.

Par là la supplique rappelle le « programme » détaillé qu'Osorkon II avait soumis à l'oracle; chaque point nécessitant l'intervention du dieu; comme Taharqa il demandait que « vivent ses enfants » et sa femme; il implorait le secours du dieu dans sa lutte contre les Libyens comme Taharqa dans les affaires palestiniennes [4]. Or notre inscription évoque Amon en tant que « celui qui profère

[1] Pour les protestations d'obéissance comme contrepartie d'une requête adressée à la divinité, voir le passage du « poème » de Kadesh, où Ramsès II, pour implorer le secours d'Amon, fait valoir qu'il lui a toujours obéi (*KRI* II, 35 § 95); une des expressions qu'il utilise *šm ʿḥʿ ḥr rꜣ* rappelle la formule de I, l. 20 (cf. p. 47 n. aau).

[2] Nous n'avons aucune indication relative à des troubles en Nubie; le passage « ... ce que j'ai fait dans *Tꜣ-Nḥsy* que... » (I, l. 15), est ambigu; il s'agit peut-être des travaux de Taharqa (sur ce point Kitchen, *o.c.*, p. 390). Taharqa présente un pays dont les souverains ont conquis l'Egypte comme une annexion récente de celle-ci! Une telle falsification tiendrait-elle à la faiblesse politique du roi, incapable d'offrir en son nom à Amon des dons prélevés sur le territoire égyptien? C'est peu vraisemblable. Simplement voulant renouer avec la tradition glorieuse du Nouvel Empire, quand les pharaons offraient le butin de leurs conquêtes, il choisit la Nubie qui, à défaut d'être une conquête, pouvait lui permettre d'offrir à Amon la substance d'un tribut. Ce n'est là qu'une demi-fiction. Sur un autre monument de Taharqa figurent des représentations des ennemis traditionnels, et aussi d'un ennemi nouveau, de l'Egypte; les peuplades de Nubie y sont bien évidemment incluses (Caire 770, bibliographie dans Leclant, *o.c.*, p. 116; pour l'interprétation de ces représentations voir particulièrement Goossens, *CdE* 22, 1947, 243).

[3] Exemples dans Posener, *o.c.*, p. 39-42.

[4] Jacquet-Gordon, *JEA* 46, 1960, 21. Plus généralement, pour les problèmes de

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

les oracles », « l'aîné qui fut le premier à venir à l'existence », cette épithète n'étant attestée jusqu'à présent que dans des textes oraculaires [1]. Sans aller jusqu'à lui attribuer ce caractère, on peut y percevoir l'écho d'un oracle effectivement rendu, peut-être au pied du mur où elle est gravée (le décret de Chechanq I, p. 13, est oraculaire), à l'occasion de la « grande offrande » qu'elle perpétue, de même que la « grande offrande » consacrée par Thoutmosis IV avant son expédition nubienne préludait à une consultation oraculaire [2]. Voilà donc inscrite aux abords du sanctuaire et insérée dans un cadre hiératique, une supplique qui participe largement de la « piété personnelle », et qui est rédigée dans une langue peu souvent utilisée dans des inscriptions accompagnant des scènes rituelles.

Cette langue mérite une étude détaillée, ainsi que les graphies sous lesquelles elle nous est transmise.

LES GRAPHIES

— *L'article* : l'article masculin est écrit ■, graphie attestée à la Troisième Période Intermédiaire, dans les documents cursifs comme dans les documents hiéroglyphiques [3]. Toutefois l'article féminin (I, l. 5, 9, 21) et l'article pluriel (II, l. 10) se maintiennent sous leurs graphies pleines.

— *L'article possessif* : ■ (I, l. 9), (II, l. 6), (I, l. 17). (I, l. 7), (II, l. 10), (II, l. 9). (I, l. 18).

la planification politique voir les pénétrantes analyses de Hornung, *Saeculum* 22, 1971, 48-58.

[1] *Supra*, p. 14 n. e.

[2] *Urk.* IV, 1545-8, cf. Černý dans Parker, *A Saite Oracle Papyrus from Thebes*, p. 36.

[3] Erman, *Neuägypt. Gramm.*, p. 76. P. Brooklyn 47. 218. 135 dans , à côté de ou (d'après les indications de G. Posener); *Urk.* VI, 71, 12; 95, 3 etc...; Sottas, *La préservation de la propriété funéraire*, p. 146; Schulman, *JARCE* 5, 1966, 36; Weill, *RT* 36, 1914, 97, dans le nom propre *P3-wn*; voir aussi = Borghouts, *OMRO* 51, 1971, 234 (exceptionnellement); Tresson, *Mél. Maspero* I, p. 831. Bien entendu la graphie se répand à l'époque saïte (par exemple Sottas, *o.c.*, p. 156).

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Des graphies analogues, très rares au Nouvel Empire [1], se répandent à la Troisième Période Intermédiaire et dans les textes éthiopiens postérieurs à la XXV^e^ dynastie [2].

— *Les pronoms personnels* : (I, l. 5, 10, 12, 16, 18), (I, l. 4 et 17).

— *Le pronom relatif masculin* : la graphie est bien connue dès la Troisième Période Intermédiaire [3].

— *Les prépositions* : pour (I, l. 21), = ⲉⲣⲟⲕ (I, l. 16), = ⲉⲣⲟϥ (I, l. 7), = ⲉⲣⲟⲩ (I, l. 17). = *r-ḥr·k* (III, scène). = ⲧⲏⲣⲟⲩ (I, l. 10). = ⲙⲙⲟⲩ (I, l. 5) [4], mais = *my n·k* (I, l. 20).

— *Infinitif* : (I, l. 4, 6, 14).

— *Participes et formes relatives* : = *i·ir* (I, l. 5, 6, 15, 18) mais (I, l. 21). (I, l. 4), mais (I, l. 15).

— *Futur* III : omission systématique de *r* : *iw·k sḏm* (I, l. 5), *iw·k šnᶜ* (I, l. 14), *iw·f ᶜmḏ* (I, l. 15), *iw·f wꜣḥ* (I, l. 19), *iw·k ḏd, iw·i šm* (I, l. 20) [5].

(1) = *pꜣy·n* dans Fairman, *JEA* 24, 1938, pl. XI, l. 2, d'après Théodoridès, *RIDA* 11, 1964, 46, n. 10; = *tꜣy·sn*, *Medinet Habu*, pl. 43, l. 14.

(2) et : Nastasen l. 7 et 14; : *Urk.* III, 118, 3. : *Urk.* VI, 77, 18; P. Brooklyn 47. 218. 135; *Urk.* III, 128, 8; Aménémopé 23, 11 (le manuscrit date de l'époque perse : Posener, *RdE* 18, 1966, 57-8). *Urk.* VI, 63, 12. : *Urk.* VI, 69, 20; P. Brooklyn 47. 218. 135; *Urk.* III, 119, 10; Nastasen l. 130. : Hintze, *Berlin Abh.* 1962, n° 1, p. 22. : *Urk.* III, 218, 1. : *Urk.* VI, 91, 19; P. Brooklyn 247. 218. 135 (à côté de). : *Urk.* III, 129, 7). , , , Leclant, *Enquêtes sur les sacerdoces et les sanctuaires*, p. 67. Pour des graphies analogues en ptolémaïque voir Junker, *Berlin Sitz.* 1905, 786-7.

(3) Malinine, Posener, Vercoutter, *Catalogue des stèles du Sérapeum*, n° 100; Montet, *Kêmi* 9, 90; Priese, *ZÄS* 98, 1970, 26; *Urk.* III, 6, 3 etc...; *Kawa* IV, 17; Griffith, *AAA* 9, 1922, pl. 38, l. 3.

(4) Pour une graphie de ⲙ̄ⲙⲟⲩ en hiéroglyphes à la Troisième Période Intermédiaire, cf. Jacquet-Gordon, *o.c.*, p. 18.

(5) L'omission de la préposition dans l'orthographe du futur III, fréquente dans les documents hiératiques du Nouvel Empire, (Gunn, *o.c.*, 88), se répand dans les documents hiéroglyphiques de la Troisième Période Intermédiaire : inscriptions de *Ḥnwt-tꜣwy*

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

— *Négations* :  pour *bw* (I, l. 3, dans la partie en égyptien de tradition).  dans *bw-rḫ* (I, l. 4) [1].  = ΜΠΕ (I, l. 14) [2]. = ΜΠΕΡ (I, l. 5).  = ΜΠΑΤΕΚ (I, l. 8). ,  = ΜΜΟΝ (I, l. 7, 19, 21) [3].

Le texte a été gravé par au moins deux artistes différents, car certaines orthographes sont propres à certaines parties de l'inscription; ainsi  pour ΜΑ (cf. *infra*), , et  (suffixe de la première personne) dans l'inscription la première partie s'opposent respectivement à ,  et  dans la seconde. La tendance générale de l'orthographe est, bien sûr, à la simplification. Cette simplification tient à deux raisons contraires; soit à l'influence du brouillon cursif, — ainsi l'omission de *r* dans la graphie du futur III —, soit à un effort systématique pour abréger des orthographes qui dans la cursive sont développées, parce qu'une inscription hiéroglyphique lapidaire requiert la concision des graphies, la gravure de chaque signe coûtant davantage. Parfois l'effort aboutit mieux que dans d'autres inscriptions hiéroglyphiques utilisant des tournures de la langue parlée : la graphie l'emporte en brièveté sur  [4], ou  [5] qui ont été influencés par le *n* qui caractérise la forme en démotique et qui remonte à la

et de *M³ᶜt-k³-Rᶜ*, *passim;* Blackman, *JEA* 27, 1941, pl. X, l. 1; Daressy, *RT* 15, 1893, 175; *RT* 18, 1896, 53; Caire 45327, l. 9 = Iversen, *Two Inscriptions concerning private Donations to Temples*, pl. I; inscription de Chéchanq I, ici même p. 15 etc... Pour les graphies démotiques voir Williams, *JNES* 7, 1948, 227-8 et n. 75.

[1] La graphie est attestée dès le Moyen Empire, voir Clère, *MDAIK* 14, 1956, 29 sq., et V. Lee Davis, *Syntax of the Negative Particles bw and bn in Late Egyptian* (*MÄS* 29), p. 186.

[2] Pour des exemples de cette graphie dans les textes éthiopiens cf. *supra*, p. 44 n. aah. Elle est attestée dès la XXIᵉ dynastie, voir Černý, *Mél. Maspero* I, 238. Comparer la graphie  dans le nom propre *Bwpw-ʾImn-ḫ³ᶜ·i*, attesté à la Troisième Période Intermédiaire (Blackman, *o.c.*, pl. XI, l. 13).

[3] En hiéroglyphes déjà dans une inscription de Mineptah (K*RI* IV, 8, 12); dans les textes éthiopiens : Priese, *ibid.*; *Urk.* III, 121, 2; Nastasen l. 68 = Schäfer, *Die aethiopikönigsinschrift des Berliner Museums*, p. 135 (écrit ); voir aussi  dans un document très tardif (Erman, *ZÄS* 31, 1893, 96). L'absence de  dans la graphie est un indice d'orthographe tardive, cf. Caminos, *JEA* 54, 1968, 115.

[4] Dans le nom propre *Bwpw-Ḥnwm-ḫ³ᶜ-n-ỉm·w*, Edel, *ZÄS* 100, 1973, 4, n. 11, en ajoutant Caire 22079.

[5] *Urk.* III, 132, 12-4; Berlin 7883 = Erman, *o.c.*

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Troisième Période Intermédiaire [1]. Toutefois les résultats ne sont pas toujours cohérents, comme le montre le maintien de  à côté de  comme graphie de *i·ir*. Les rédacteurs n'avaient déjà plus conscience de l'étymologie de certaines formes; d'où qui procède d'une transcription erronée de *bw-i·ir·tw*, parce qu'ils en ignoraient l'origine. De semblables ignorances sont déjà perceptibles dans le récit de Ounamon. D'une manière générale la particularité des graphies relève des particularités de la langue utilisée qui est très fortement influencée par la langue contemporaine écrite d'ordinaire en cursive.

Cette langue se distingue du Néo-égyptien par un certain nombre de traits :

— *Préposition* ϵϫⲛ (I, l. 18).

— Une fois (I, l. 18), le participe est périphrasé; l'usage apparaît déjà à la XXI^{e} dynastie [2].

— *Impératif* : = ⲙⲁⲥϣϵ (I, l. 20).  = ⲁⲩ (I, l. 9 cf. n. ay). , = ⲙⲁ (I, 10, 12, 15, 17; II, 6, 7, 8; III) [3], mais  (III). L'apparition, de ⲁⲩ coïncide avec la restriction de l'emploi de l'impératif de *rdi* à sa valeur d'auxiliaire (ou avec le sens « placer » I, l. 10). C'est un jalon dans l'évolution qui conduit à la forme optative *my sḏm·f* attestée en démotique [4]. Renforcement de l'impératif par la combinaison *my-n·k* écrite  (I, l. 20).

[1] Le *n* figure très vraisemblablement dans la graphie de P. Brooklyn 47. 218. 135 D, 20 et dans *Urk.* VI, 75, 4 : *iw bwpw* () *p*^{3} *i·ir iy r thi rḫ ḫnḫn r·s* « alors que celui qui est venu pour profaner n'a pu l'approcher »; *bwpw* est bien attesté avec *rḫ* dans le sens de pouvoir (Groll, *The Negative Verbal System of Late-Egyptian*, p. 32-4).

[2] L'exemple du P. d'Orb 4, 7 donné par Erman, *Neuägyptische Grammatik*, § 378, n'est pas à mettre sur le même plan que les autres exemples qu'il cite, parce qu'il s'agit du verbe *ḳnḳn* quadrilitère. Wente, *LRL*, p. 41 *af*, donne d'autres attestations. Le tour est très fréquent dans la traduction du *Rituel de repousser le Mauvais* (*Urk.* VI, 60-144; pour la date de cette traduction cf. *infra*, p. 64 n. 4)

[3] Exemple de ⲙ.ⲁ dans les textes éthiopiens : *Urk.* III, 118, 5-6 et 132, 6; Schäfer, *o.c.*, p. 80; *Kawa* IX, l. 101. Pour des attestations ptolémaïques cf. J.C. Goyon, *Le papyrus du Louvre N 3279* (*Bibl. Et.* 42), p. 38, n. 4.

[4] L'origine de la forme remonte au Moyen Egyptien : Lefebvre, *Grammaire*, § 370; pour son usage en Néo-égyptien voir Erman, *o.c.*, § 291.

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

— Conjugaison de l'adjectif avec  (II, scène).

— Auxiliaire du passé ϵⲓⲥ avec la forme ⲙⲉⲱⲗ (I, l. 4).

— Neutre exprimé par l'article féminin : *t3 i·ir·f* (I, l. 5).

— *s* annonçant ce qui va suivre. Là où le néo-égyptien dit *iw·w gm r-ḏd*[1], notre texte dit *dì·k gm·i s ḏd* (I, l. 4). L'usage se manifeste déjà dans la stèle de Dakhla : *m33·s t3y ḥnmt* « examine ceci : la citerne... »[2] et dans la tablette Leyde I 431, qui pourrait bien dater de Taharqa : *i·ir·k ir·s p3 dit ḥr* « c'est ceci que tu feras : prendre soin de... »[3]; il se développera dans les inscriptions éthiopiennes postérieures à la XXV[e] dynastie[4] et en démotique[5].

L'inscription de Taharqa vient heureusement étoffer nos très maigres connaissances relatives à la langue parlée pendant la Troisième Période Intermédiaire; elle montre que sont alors déjà apparus bien des traits considérés trop souvent comme propres au démotique ou au copte[6]. L'évolution d'une langue, il est vrai, est continue, même si l'indigence de la documentation la masque. Dès lors se repose le problème des relations entre le néo-égyptien et le démotique. Le

(1) Voir Erman, *o.c.*, § 426.

(2) Gardiner, *JEA* 19, 1933, pl. V, l. 6-7.

(3) Leyde I 431, r° 26 = Černý, *Studies Griffith*, pl. 5 et p. 50.

(4) Nastasen l. 41 = Schäfer, *o.c.*, p. 122 : *dì·i s n Trmn iw3 ḫw* 12 « je donne ceci à *Trmn* : 12 bœufs consacrés ».

(5) Spiegelberg, *Demotische Grammatik*, § 262. Ce développement est en germe dans le Moyen Egyptien, cf. Lefebvre, *o.c.*, § 589. Le cas de *s* annonçant ce qui suit se rattache au problème plus général de l'anticipation pronominale, qui peut affecter tout aussi bien le sujet de la phrase; ainsi, à la Troisième Période Intermédiaire : *dì·k ḏd·w iyw m nḥḥ n rnpwt* « fais qu'ils disent, ceux qui viendront dans des millions d'années » (Caminos, *JEA* 38, 1952, pl. XII, l. 35) et dans une inscription éthiopienne postérieure à la XXV[e] dynastie : *i·ir·f ḥ3b n·i 'Imn Npt r-ḏd* « c'est à moi que lui, Amon de Napata fit une communication, disant » (*Urk.* III, 132, 4-5; voir en général Schäfer, *o.c.*, p. 84). La pratique se généralisera en Copte avec ⲛⲥⲓ (Mattha, *BIFAO* 45, 1947, 61 sq.); voir aussi Sethe, *ZDMG* 79, 1925, 295, 11.

(6) Sur la stèle de Piankhi figure déjà le pronom objet *tk* du démotique (l. 108 = *Urk.* III, p. 41; cf. Spiegelberg, *ZÄS* 53, 1917, 127; Logan et Westenholz, *JARCE* 9, 1971-2, 13). De même Wente, *The Syntax of Verbs of Motion in Egyptian*, relève dans des documents de la fin de la XX[e] dynastie et de la XXI[e] deux traits de langue que nous ne connaissons par ailleurs qu'en Démotique.

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

démotique est écrit dans un système cursif qui supplanta le hiératique anormal dans le sud du pays[1], mais a-t-il servi à écrire la langue parlée dans la région thébaine ou a-t-il imposé avec lui le dialecte de sa région d'origine? Sethe tenait pour une filiation directe entre le néo-égyptien et le démotique[2], Stricker pour une parenté plus éloignée[3]. L'inscription de Taharqa, combinée avec quelques autres textes et les indications de l'onomastique, montre dans l'état de la langue à la Troisième Période Intermédiaire bien des caractères assurant la transition entre le néo-égyptien et le démotique; encore n'en couvre-t-elle pas, loin de là, tous les aspects. Voilà donc qui, à première vue, inciterait à abonder dans le sens de Sethe. Néanmoins la reconnaissance de traits propres au démotique dans l'égyptien de la Troisième Période Intermédiaire ouvre en fait une alternative : ou bien elles tiennent à une évolution directe de l'un à l'autre; ou bien ils constituent des traits communs à la langue égyptienne en général, à un certain stade de son développement, au-delà des influences dialectales, comme l'Attique partage avec l'Eolien, le Dorien ou l'Archado-chypriote une majorité de caractéristiques. Dans ce cas on peut tout aussi bien postuler une solution de continuité, tenant le démotique pour un dialecte venu du nord et supplantant le dialecte thébain. En ce sens on ferait valoir que le verbe *ʿmḏ*, attesté trois fois dans notre inscription, et sept fois dans la traduction du *Rituel de repousser le Mauvais*, traduction vraisemblablement contemporaine[4], que la construction du type substantif prédicat + participe sujet non précédé de l'article, moule

[1] Malinine, *Choix de textes juridiques en hiératique anormal et en démotique*, p. XIV-XXI

[2] *O.c.*, 290-316.

[3] *De Indeeling der Egyptische Taalgeschiedenis*, p. 33-7.

[4] Schott, *Mainz Abh.* 1954, n° 5, p. 163, a montré que cette traduction, dont la copie sur le P. BM 10252 a été terminée en l'an 17 du roi Nectanébo I, remonte à un original plus ancien, mais évidemment postérieur à la version en égyptien de tradition, laquelle laisse entrevoir des influences néo-égyptiennes. La langue utilisée dans cette traduction présente bien des affinités avec celle de notre inscription, cf. p. 39 n. al; p. 44 n. aae; p. 47 n. aau; p. 54, n. d; p. 62 n. 2 (sans tenir compte des analogies du système graphique); aussi la daterai-je de la Troisième Période Intermédiaire. Noter que si une datation plus tardive s'imposait indiscutablement, elle fournirait un bon argument à la thèse de Stricker puisque nous aurions un document contemporain de documents rédigés en démotique, mais utilisant une langue différente, et proche de la langue parlée; le papyrus vient d'Abydos vraisemblablement; en tout cas les rituels qu'il contient concernaient le culte d'Osiris à Abydos.

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

grammatical dans lequel ont été coulés beaucoup de noms propres de la Troisième Période Intermédiaire, ne se rencontrent plus en démotique [1]; ou encore que la langue de certaines inscriptions éthiopiennes postérieures à la XXV^e^ dynastie, s'apparente étroitement à celle de cette dynastie; or c'est assurément une tradition thébaine qu'elle reflète [2].

Qu'il soit bien entendu que le poids infime de tels arguments ne saurait établir la réalité d'un dialecte thébain opposé à un dialecte du nord représenté par le démotique; d'autant plus qu'à partir de l'Epoque Ptolémaïque, à tout le moins, il est sûr que ce dernier sert de système d'écriture à plusieurs dialectes. Toutefois ils incitent à maintenir ouverte la question des rapports entre néo-égyptien et démotique parce qu'ils brident un raisonnement trop hâtif par lequel la langue de la Troisième Période Intermédiaire, dont nous ne saisissons que quelques rares traits, serait reconnue comme le maillon manquant entre l'un et l'autre.

Le fait même que la langue parlée ait si fortement influencé une inscription gravée au cœur d'un temple et surmontant des scènes rituelles appelle l'attention. Les scribes de l'Epoque Ethiopienne étaient nourris de culture classique; dans les inscriptions, à côté de quelques solécismes, fleurissent les allusions et les réminiscences des meilleurs textes [3]. Les documents de Taharqa rédigés en égyptien

[1] Spiegelberg, *o.c.*, § 242, insiste sur le caractère archaïque de la construction nominale substantif + participe substantivé sans l'article.

[2] La tradition graphique des documents éthiopiens postérieurs à la XXV^e^ dynastie se nourrit des usages de celle-ci ou du tout début de la XXVI^e^ dynastie. Priese, *ZÄS* 95, 1968, 46, a montré que la valeur *ipt* du signe  dans les inscriptions éthiopiennes tardives remonte à une confusion due à la forme du groupe *ipt* dans le « Kursivhieratischen der Athiöpen- und Saitenzeit ». Leclant a relevé dans l'épigraphie d'un temple éthiopien contemporain de l'Epoque Ptolémaïque des traits caractéristiques de la XXV^e^ dynastie (*OLZ* 61, 1966, col. 553-4). Nous avons d'autre part relevé de nombreuses convergences entre ces documents et notre inscription, convergences graphiques (p. 59-60), stylistiques (p. 38 aj; comparer aussi II, l. 9-11 et *Urk.* III, 128, 1-3), ou de fond (p. 42; p. 43 aaa; p. 45 aai); convergences de langue aussi (p. 62 n. 3; p. 63 n. 5; p. 38 ak; p. 44 aah). Or, bien que les Ethiopiens aient maintenu le contact avec l'Egypte après leur repli (Leclant, dans *Textes et langages de l'Egypte Pharaonique* II, p. 133-5), le langage d'inscriptions comme celles de Nastasen ou d'Harsiotef se différencient nettement du démotique (voir par exemple l'emploi du pronom *s* comme sujet d'une phrase nominale, Schäfer, *o.c.*, p. 76).

[3] Leclant, *o.c.*, p. 128, n. 1; Clère, *Textes et langages de l'Egypte Pharaonique* I, p. 126-7.

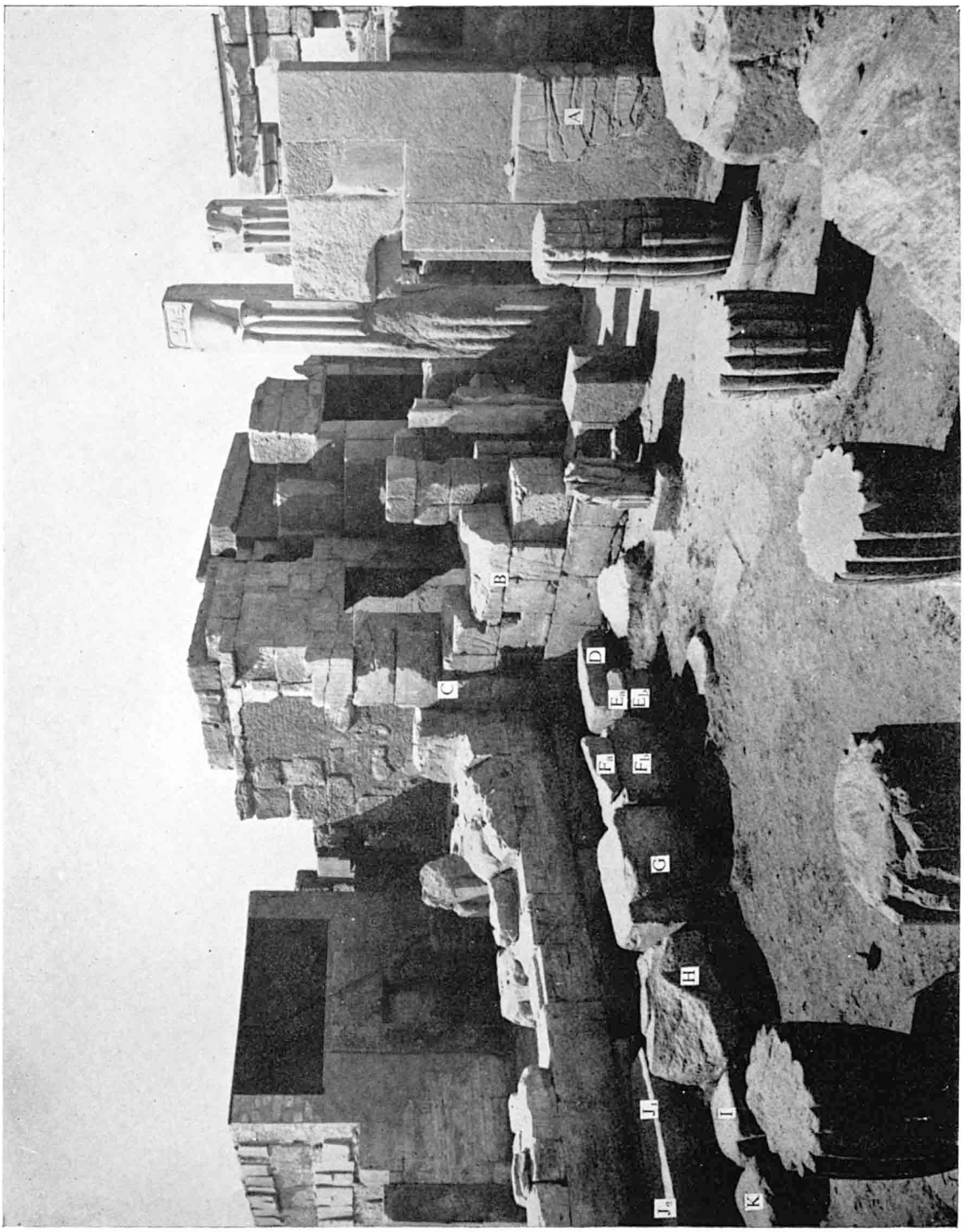
BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

de tradition ne manquent pas, et après lui la connaissance de cette langue se maintiendra longtemps encore chez les Ethiopiens [1]. L'hypothèse d'une brusque disparition de la culture classique s'exclut par là même. C'est plutôt le fond qui a déterminé la forme; alors que l'hymne à Amon, composé d'épithètes traditionnelles se formule naturellement en langue de tradition, la supplique qui suit, parce qu'elle renonce au code qui régit habituellement les relations entre le pharaon, en tant que représentant de la fonction monarchique, et la divinité, s'exprime dans la langue contemporaine. Les décrets oraculaires de la XXI[e] dynastie montrent le même passage entre l'égyptien de tradition, utilisé pour l'*evocatio* de la divinité, et la langue contemporaine pour son oracle. Dans une stèle de Piankhi, le discours des divinités, qui utilise la phraséologie traditionnelle des relations entre les dieux et le pharaon, est rédigé en égyptien de tradition, quelles que soient les graphies récentes qui ont échappé au rédacteur, alors que le discours du roi, qui reflète une idéologie monarchique nouvelle, est formulé dans une langue proche de la langue parlée [2].

[1] Leclant, *o.c.*, p. 124-6. Clère, *BiOr.* 7, 1951, 176.

[2] Reisner, *ZÄS* 66, 1931, 80, pl. V; elle a été partiellement rééditée par Priese, *ZÄS* 98, 1970, 25-9.

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



Mur Sud de la Cour Péristyle Nord du VI[e] Pylône — état actuel.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



Inscription d'Osorkon II (**B**).

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



Inscription de Taharqa sur la partie Est du Mur Sud : bas de la représentation de la troisième assise (C).

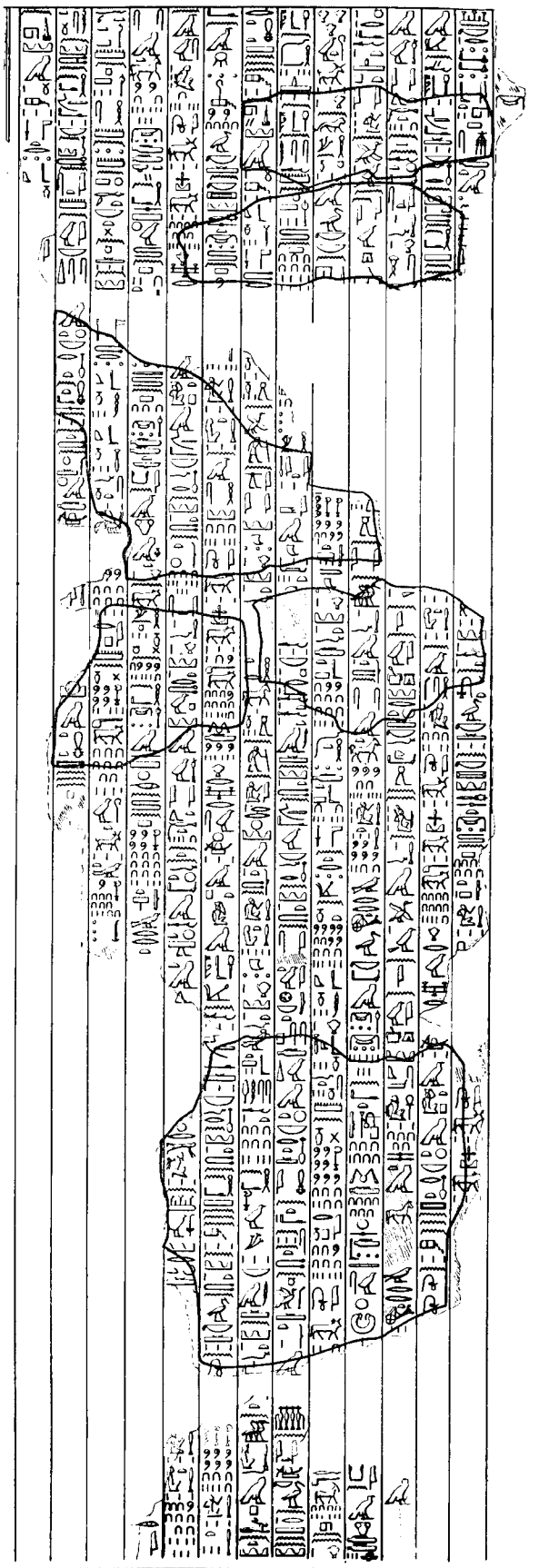
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



Inscription de Taharqa sur la partie Ouest du Mur Sud : Bloc A.

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

97 96 95 94 93 92 91 90 89 88 87 86 85



Ea (revers disparu)

Fa (revers disparu)

Fb

I

Eb (revers disparu)

[D]

G

Position originelle des blocs de l'inscription de Taharqa d'après le texte des *Annales* de Thoutmosis III gravé au revers.

BIFAO 75 (1975), p. 1-66 Pascal Vernus
Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net